POBL VREIZH/LE PEUPLE BRETON
N° 492 / 3€
AUJOURD'HUI, ÊTRE LIBRE, C'EST ÊTRE INFORMÉ
GENVER / JANVIER 2005

LE PEUPLE BRETON

LA MER BRETONNE

UNE RICHESSE à protéger
UNE RICHESSE à partager

L'INVITÉ



Michel TREGUER

Pobl Vreizh a souet deoc'h ur bloavezh mat

B 22331 - 492 - F: 3,00 €
3 782233 103006 04920

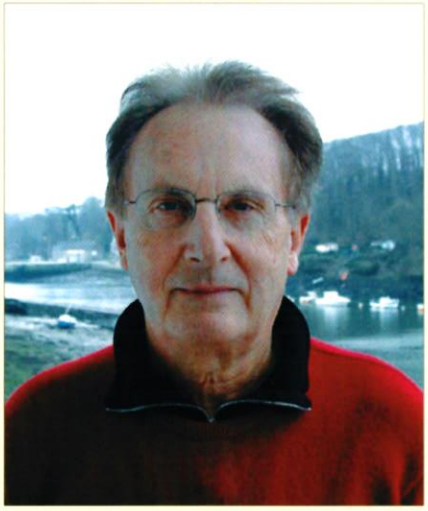
L'invité du « Peuple breton »

Yec'hed mat deomp-ni ! A nos souhaits !

Courageux, *Le Peuple breton* ! En me demandant de formuler des vœux pour l'année nouvelle, il sait bien qu'il s'expose à devoir publier un texte œcuménique un peu gnan-gnan, appelant à des échanges amicaux entre Bretons de toute tendance. La dernière fois qu'il m'a permis de me livrer à cet exercice, il y a cinq ans, les retours ont été brutaux. Françoise Morvan a exigé un droit de réponse pour clamer qu'elle ne supportait pas de voir son nom accolé à tel autre. Pire, un journal parisien a pris prétexte de la mention d'un linguiste d'extrême droite dans ma liste pour soupçonner l'UDB de liaisons crapuleuses, alors même que je n'en étais pas membre... Un procès a restauré l'honneur du parti qui a eu l'élégance de ne pas me reprocher mon imprudence. Mais s'était révélée la profondeur des fractures crevassant notre communauté – aïe, "communauté", mot interdit en France dans les échanges de bon ton ; mot doublement interdit en Bretagne, donc, où il faut se défendre à la fois de penser et d'*être*.

Avec le recul, je soupçonne que cet épisode n'a pas été pour rien dans l'orientation que j'ai donnée à mon livre *Aborigène occidental*. J'avais voyagé un peu partout dans le monde pour m'intéresser à d'autres civilisations : aussi bien en Inde, en Amazonie, en Afrique, chez les Inuits, qu'en Europe ou en Amérique. Je me savais ouvert, accueillant par principe. Comme tout homme, "j'avais des idées", mais celles des autres, leurs manières d'être et de penser ne me gênaient pas. Ce qui m'était insupportable, c'était de penser qu'il ne fût pas possible de débattre *chez nous* entre frères, de nous enrichir mutuellement, de constater aimablement des désaccords ; de chercher sans nous entretuer des réponses à cette question qui nous réunit et nous taraude : *Qu'est-ce que la Bretagne ?*

Je raconte dans mon livre que j'ai assisté il y a un an à Paris à un échange public organisé par un club de la Capitale entre les plus éminents entrepreneurs et élus politiques bretons, de droite comme de gauche, de Marylise Lebranchu et Jean-Yves Le Drian à Marc Le Fur et Joseph Kerguéris, en passant par Michel-Édouard Leclerc et Jean-Claude Le Gall. "*En fermant les yeux et en oubliant l'identité des participants, on aurait pu se croire dans un meeting nationaliste. Tous se tutoyaient, témoignaient d'une grande familiarité mutuelle et laissaient voir le plaisir sincère que leur valait cette rencontre. Chacun parlait de la Bretagne comme de son pays, envisageait son avenir économique, soupesait ses chances ; l'accord était général sur la réussite et l'exemplarité de Diwan ; on disait "nou" pour désigner la population de la péninsule. Mais sans doute ce joyeux babillage se serait-il éteint si on avait demandé aux présents de définir ce qui les réunissait : car alors l'histoire, la politique, des credo antagonistes et d'insondables non-dits auraient fait leur entrée.*"



D.R.

Qu'est-ce que la Bretagne, qu'est-ce qui nous réunit, qu'est-ce qui persiste sous ce mot, défiant les siècles et un destin peu amène ? une géographie, une culture, des gènes, des rêves ? Au terme de ma quête solitaire, je n'ai échappé que de peu au désastre. J'ai proposé mon manuscrit aux six principaux éditeurs bretons, ce qui m'a valu trois refus polis, une réponse dilatoire et deux silences pesants. Je le dis sans acrimonie pour plusieurs raisons : parce que je peux comprendre que telle entreprise limite son activité à un certain type d'ouvrage, que telle autre connaisse des difficultés financières ; parce que de plus méritants que moi ont connu semblable mésaventure, quand ce ne serait que La Villemarqué avec son *Barzaz Breiz*, auquel bien sûr je ne compare pas ma petite rêverie ; enfin parce qu'il est probablement plus glorieux, aux yeux mêmes de mes censeurs, d'être publié à Paris. Ce qui est inquiétant, c'est la somme de ces refus qui vaut fermeture et laisse deviner une vie intellectuelle bloquée. L'édition bretonne est travaillée par les mêmes difficultés que notre débat public et stérilisée par les mêmes coupures : difficile de publier si on n'est pas entièrement d'un bord, jacobin pur jus ou nationaliste pure souche. Impossible d'ouvrir le débat, impossible d'élargir les fentes où pourrait luire un avenir inconnu.

Il fallait donc bien, mes chers compatriotes, qu'après de tels propos je hasarde une idée "incorrecte" pour nous souhaiter à tous de meilleures années ; en précisant d'avance qu'elle n'engage que moi : ni l'UDB ni *Le Peuple breton*. Les bonnes nouvelles ne manquent pas depuis quelques semaines. Le pouvoir régional de gauche paraît vouloir tenir ses promesses de promotion de notre culture et de réparation des blessures de l'histoire. Le Morbihan de droite envisage enfin de se couvrir de panneaux routiers bilingues. *Neventi vat d'ar Vretoned*. Il reste à mon avis une étape à franchir dans la restauration de notre intégrité. Ce "devoir de mémoire" que nous n'utilisons depuis quelques années que pour distribuer bons et mauvais points dans le champ politique, il nous faut l'étendre au plan culturel. Les lecteurs de mon livre auront noté que j'ai eu le courage de me poser à moi-même la question difficile : qu'aurais-je fait, moi qui me sais démocrate, moi qui ai tant aimé mon métier de cinéaste et de journaliste, qu'aurais-je fait si en 1940 l'occupant allemand m'avait proposé d'oublier les interdits de la République, par exemple de créer une radio culturelle en langue bretonne ?...

Nous sommes en 2005. "*Soixante ans après l'époque cruelle de la Guerre, le moment ne serait-il pas venu de mettre un terme à une division qui n'a plus de sens pour les nouvelles générations ? Les résistants nous ont sauvés de la barbarie. Les écrivains rassemblés autour de Roparz Hemon ont sauvé notre culture. Il n'y aura d'avenir breton pour la Bretagne, il n'y aura de Bretagne à l'avenir que si nous assumons ces deux héritages, sans les confondre dans une histoire brouillée. A chacun son mérite.*"

Bloavez mat deoc'h, bloavez mat deomp. Kantvedoù mat da Vreizh, d'he bugale, d'he yezh, d'he laboused, d'he farkoù, d'he morioù, d'hec'h avelioù, d'hec'h heol...

Michel TREGUER

Souscription permanente

2004 est la meilleure année pour cette souscription volontaire. Un grand merci à tous nos abonnés pour cette aide, essentielle à notre trésorerie. Que vous soyez plus nombreux à être de nos fidèles abonnés, c'est ce que nous nous souhaitons en cette période de vœux ! Encore merci.

Marie-José Alanot, Plouay, 5 € ; Remy Beauto, Vannes, 18 € ; Philippe Bequet, Quebriac, 3 € ; Philippe Bequet, Serifontaine, 30 € ; Jean Bernard, Henvic, 6 € ; Thierry Boisson, Bègles 12 € ; Denise Broudic, Trébeurden, 18 € ; Georges Cadiou, Quimper, 5 € ; Hermenégilde Cadouellan, Guéméné-sur-Scorff, 3 € ; Michel Carré, Vannes, 10 € ; Martial Catherine, Saint-Herblain, 15 € ; Patrick Chatton, Mont-Dol, 30 € ; Patrice Chevalier, Nice, 2 € ; Patrice Chevallier, Saint-Brieuc, 5 € ; François Colcanap, Brest, 10 € ; David Derrien, Plougastel-Daoulas, 18 € ; Nicole Desury, Guer 18 € ; Jean-Pierre D'Haese, Chartrez-Breizh, 18 € ; Luc Dupont, Nantes, 10 € ; Pierre Folgalvez, Carhaix-Plouguer, 18 € ; Loïc Fravalo, Nantes, 20 € ; Étienne Gasche, Joué-sur-Erdre, 18 € ; Laurent Gautier, Le Havre, 10 € ; Patrice Goueffon, Plouvara, 30 € ; Didier Goupil, Sarzeau, 20 € ; Joël Guégan, Lorient, 24 € ; Élisa Guilbaud, Saint-Herblain, 10 € ; Émile Guillois, Plougoumelen, 10 € ; Véronique Harnay, Auberchicourt, 10 € ; Julien Hay, Brest, 14 € ; Jean-Jacques Hocquard, Paris, 30 € ; Olive James, Pays de Galle, 10 € ; Loïc Josse, Saint-Malo, 24 € ; Claude Jouanno, Lorient, 10 € ; Lionel Jourdren, Lorient, 3 € ; Iwan Kadored, Brest, 3 € ; Yann-Saig Karadeg, Le Havre, 3 € ; Alain Kerjan, Lorient, 18 € ; Bruno Le Clainche, Langonnet, 18 € ; Guy Le Corre, Fouesnant, 18 € ; Jacques Le Dantec, Bédé, 3 € ; Dominique Le Duff, Langroez, 2 € ; Jack Le Floc'h, Plounéour-Lanvern, 3 € ; Roger Le Guellec, Saint-Brieuc, 10 € ; Jean-Jacques Le Guyader, Verneuil-sur-Seine, 10 € ; Yvan Le Madec, Plougonvelin, 42 € ; Paul Le Person, Yffiniac, 20 € ; Jean-René Le Quéau, Plouézoc'h, 3 € ; Yannig Menez, Trégastel, 10 € ; Gwenhaël Mevel, Rennes, 18 € ; Roland Monnet, Champigny-sur-Marne, 18 € ; Jean-Jacques Page, Séné, 10 € ; Jaklin Pennanéac'h, Plogonnec, 5 € ; Michel Prigent, La Chapelle-sur-Erdre, 10 € ; Rémy Quenet, Lorient, 3 € ; David Quentric, Kersaint-Plabennec, 18 € ; Lionel Rat, Pordic, 6 € ; Jean-Dominique Robin, Louannec, 5 € ; Joëlle Tardivel, Villejuif, 6 € ; Arnaud Thominiaux, Vilde-Guingalan, 3 € ; Xavier Tonnerre, Missillac, 18 € ; Éric Toullelan, Gallardon, 18 € ; Manuel Vaquero, Saint-Benoît, 3 € ; Pol-Yvon Virot, Quimper, 3 €. **Total mois : 802 €. Total année : 6 405,05 €.**

LE PEUPLE BRETON/POBL VREIZH
Mensuel
Rédaction : BP 1 - 29850 Gouesnou
Fax 02 98.37.91.74
Directeur de la publication :
Joël Guégan
Rédacteur en chef :
Ronan Leprohon
Rédacteur-adjoint :
Jean-Jacques Monnier
Responsables de rubriques :
Paol Ar Meur, Alain Cedelle, Yann Fiévet, Iffig, Yves Jardin, Ronan Pagan.
Correspondants :
En Catalogne : Philippe Liria
En Occitanie : Gérard Tautil
Dans les Balkans : Jean-Arnault Dérens
Critiques de disques :
Bretagne : Pierre Morvan,
Celtie : Philippe Cousin,
Pays basque : Alain Hervochon.
Critiques de livres :
Jean-Jacques Monnier,
19 Penn ar Pave, 22300 Lannion.
Livres en breton :
Glaoda Millour,
2 place René Cassin, 29600 Morlaix.
Responsable publicité :
Ronan Leprohon, au journal.
Éditeur :
Les Presses populaires de Bretagne
CPAP : 66132
Composition, impression, routage :
IMPRAM, Cavan.
ABONNEMENTS, ADMINISTRATION :
9 rue Pinot Duclos, 22000 Saint-Brieuc
Tél-fax : 02.96.61.54.11
Dépôt légal : 1er trimestre 2005.

Sommaire

Janvier
Genver
2005



*Voici venu le temps des vœux. A tous je dis d'abord **Bloavezh mat**, dans cette langue si chère aux Bretons, langue pour laquelle nous militons tous. Ensuite, je voudrais nous souhaiter la paix : le bien le plus précieux pour les hommes, avec le pain et la dignité. Là encore, notre journal (et ses lecteurs) ne cessent pas d'aider ces causes.*

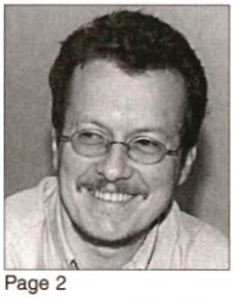
*Notre combat se déroule majoritairement en Bretagne, pour et avec le peuple breton. Et ceci depuis 40 ans. Mon vœu est que ça continue, **beteg an trec'h**, jusqu'à la victoire.*

●

Ce premier numéro de 2005, nous l'avons voulu aussi varié que possible. Complet aussi, dans le format (obligé) de nos 36 pages. Vous y trouverez des informations politiques (p. 2 à 5), des opinions et des débats (en couverture et p. 11 à 13). Vous y lirez aussi une importante réflexion sur le devenir de la mer, cette richesse bretonne si précieuse (p. 6 à 9). L'humour, la culture et toutes nos rubriques habituelles complètent ce numéro.

*En attendant vos jugements sur ce 492e PB, permettez-moi de vous redire sincèrement **Bloavezh mat** et bonne lecture !*

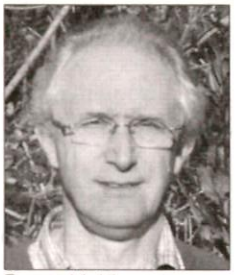
Ronan Leprohon



Page 2



Page 3



Pages 14-15



Page 20

Le crédit-photo de couverture :
– Carte satellite des températures de l'eau en mer d'Iroise : Le Peuple breton.
– Michel Treguer : DR.
Notre magazine paraît en début de mois.


Archives Hélène Caillieux

De la fierté de ce que l'on est à la fierté de ce que l'on fait

"Le Conseil régional de Bretagne reconnaît officiellement, aux côtés de la langue française, l'existence du breton et du gallo comme langues de la Bretagne". *Ainsi s'ouvre la partie III du document intitulé "Une politique linguistique pour la Bretagne" que le Conseil régional a adopté à l'unanimité le 17 décembre 2004.*

Naig Le Gars a su trouver les mots justes pour qualifier ce vote : "C'est une décision historique. Merci, au nom de ceux qui ont vécu dans la honte de parler breton ou gallo, et qui sont aujourd'hui réhabilités".

Avec beaucoup de retard les élus de la Bretagne se sont enfin mis au diapason des artistes, Stivell, Glenmor, les sœurs Goadec et tant d'autres qui, les premiers, avaient rompu le maléfice jeté sur les cultures populaires, ici comme sur toutes les terres, métropolitaines comme d'outre-mer, administrées par l'Etat français. La langue bretonne et le gallo ont reconquis une dignité d'abord sur les estrades, au rythme des pas des danseurs.

Le 17 décembre l'émotion était là, palpable, quand Louis Caradec, au nom du groupe UDF, déclara en ouverture de son intervention qu'il voulut bilingue : "C'est la première fois que je parle breton depuis 55 ans". *Comment mieux résumer le refoulement d'une identité qu'ont vécu plusieurs générations de bretonnants (on ne disait pas encore brittophones) et de gallèsants et le processus d'autodénigrement, méticuleusement instillé par un système pervers, qui l'a souvent accompagné ?*

Si le texte que le Conseil régional de Bretagne a voté le 17 décembre est bien sûr important par son contenu, il est d'abord porteur d'un message à l'attention de tous les Bretons : Oui la Bretagne est plurielle par ses langues et ses cultures et elle ne continuera à vivre en tant que Bretagne qu'en préservant cette pluralité. Une pluralité qui, loin de constituer un handicap, s'avère au contraire une force dans un monde trop souvent manichéen où l'exclusivisme identitaire tient lieu de projet de société et de programme politique. La France – ou plus exactement ses politiciens et ses haut-fonctionnaires – elle, ne l'a toujours pas compris et cherche, de façon assez pathétique, à se débarrasser d'une image de cancre dans la maîtrise des langues. La schizophrénie nous gouverne.

On se réjouira aussi des déclarations de Patrick Mareschal répondant aux questions de l'AFP le 17 décembre : "Je me félicite de ce vote. C'est l'histoire qui est ainsi faite et de tout temps la Loire-Atlantique a fait partie de la Bretagne, personne ne lui conteste cette réalité historique et culturelle". *Et comme une bonne nouvelle n'arrive jamais seule, le président du Conseil général de Loire-Atlantique a décidé de donner des suites positives et concrètes à la résolution du Conseil régional de Bretagne en faveur de la réunification administrative votée le 8 octobre. La Loire-Atlantique va réintégrer le Comité régional du tourisme de Bretagne et participer à la création de l'Etablissement public de coopération culturelle de Bretagne dont la première mission sera de sécuriser et de dynamiser les actions de l'Office de la langue bretonne. Elle siégera au sein de la future Conférence des affaires européennes de Bretagne et participera régulièrement à la Conférence des territoires de Bretagne. Patrick Mareschal a également souhaité que son département accueille chaque année une étape d'un Tour de Bretagne cycliste.*

N'en déplaise aux détracteurs systématiques qui préfèrent râler sur le quai en regardant passer le train de l'Histoire, rien de tout cela n'aurait été possible sans la stratégie d'autonomie puis de rassemblement choisie par l'UDB, la gauche alternative et les Verts bretons qui ont permis, ensemble, le résultat que l'on sait le 28 mars 2004. Beaucoup de travail reste encore à faire mais nous savons qu'il ne sera pas vain. La fierté de ce que l'on est ne vaut que par ce que l'on fait ; chaque génération doit apporter sa pierre à l'édifice.

Kristian GUYONVARC'H,
Vice-président du
Conseil régional de Bretagne

La France médaille de bronze

Médaille de bronze des violations judiciaires des droits de l'Homme ! Récemment encore, sur trois arrêts de la Cour européenne des droits de l'Homme qui concernent la France, trois la condamnent pour violation de la Convention européenne des Droits de l'Homme.

L'une de ces condamnations, le 14 décembre, dans le dossier "Cossec contre la France", donne raison à Mme Marie-Louise Cossec de Guipavas (Finistère). Dans le cadre d'un litige portant sur le partage de la succession de son mari, Madame Cossec forma un pourvoi devant la Cour de cassation afin de faire reconnaître la validité d'une donation entre époux. La requérante dénonçait l'iniquité de la procédure devant la chambre civile de la Cour de cassation en raison de la présence de l'avocat général lors du délibéré. Elle invoquait l'article 6, paragraphe 1 ("Droit à un procès équitable") de la Convention européenne des droits de l'Homme.

La semaine avant, c'est un Brestois, M. Géniteau, qui faisait condamner la France à Strasbourg. Dans sa requête, le plaignant dénonçait la présence de l'avocat général au délibéré de la chambre criminelle de la Cour de cassation, y voyant une violation de l'article 6, paragraphe 1, de la Convention européenne des droits de l'Homme. Cet article prévoit "l'égalité des armes" entre les parties devant un tribunal. La Cour l'a suivi sur ce point, s'appuyant sur sa jurisprudence en la matière.

Le 18 novembre dernier, la Cour européenne des droits de l'Homme avait confirmé, à l'unanimité des sept juges, la recevabilité de la requête que le militant breton Claude Le Duigou avait formée auprès d'elle en mars 2000.

L'année judiciaire de la Cour européenne étant terminée, la France a donc subi 57 condamnations en 2004 et se classe troisième derrière la Turquie (143 condamnations) et la Pologne (71 condamnations). Peut mieux faire ?

(D'après l'agence ABP)

EN VUE CES TEMPS-CI



Photo Pierre Morvan

Notre ami du Mak (Mouvement pour l'autonomie de la Kabylie), Salah Hannoun, avocat à Tizi-Ouzou, vient d'être sélectionné pour participer à la finale des 16es plaidoiries internationales des droits de l'Homme du Mémorial de Caen. Il a déposé sa plaidoirie pour la défense de M. Benchicou, directeur du journal algérien "Le Matin", qui est emprisonné pour deux ans pour avoir déplu au pouvoir en place. Les dix avocats internationaux sélectionnés plaideront le 30 janvier à Caen. S'il était primé, cela pourrait entraîner une campagne de signatures, sur cartes postales éditées par le Mémorial, pour la libération de M. Benchicou. C'est ce qui s'était passé pour le journaliste cubain Raul Ribeiro (dans le passé).

Salah Hannoun avait déjà été sélectionné en 1999, mais il avait choisi de se faire "disqualifier" en plaidant "hors norme"(en kabyle, pour commencer sa plaidoirie pour sa langue) afin de rendre hommage au militant et chanteur kabyle Matoub Lounès, assassiné dans son pays. Nous pensons que cette fois il choisira "la norme", pour contribuer à libérer son client M. Benchicou.

N.L.



D.R

Le 30 janvier aura lieu le premier tour de l'élection partielle cantonale de Lanester, en Morbihan, suite au décès du conseiller général. L'UDB sera représentée à ce scrutin par Yannick Quénéhervé, 51 ans, marié, trois enfants, ouvrier de la SBFM, la plus grosse fonderie de Bretagne.

Cofondateur de la filière bilingue français/breton dans l'enseignement public à Lanester ; il a exercé des responsabilités syndicales, d'abord dans le bâtiment dès 1973, son année d'adhésion à l'UDB, puis dans la métallurgie jusqu'au niveau fédéral.

Tête de liste UDB aux municipales de 1977 (5,7 %), il a fait son entrée à la municipalité en 1983 pour effectuer un autre mandat en tant qu'adjoint au maire de 1995 à 2001. En 2001 et 2002, il a siégé dans la minorité du conseil.

Cette candidature au Pays de Lorient revêt un caractère très symbolique dans la mesure où l'entreprise qui emploie notre camarade connaît de grosses difficultés et sort d'une période de chômage technique. Comme l'ensemble du personnel ouvrier de la SBFM, Yannick Quénéhervé *est aussi sous la menace des conséquences de l'usage de l'amiante dans sa vie professionnelle...*

J.G.

Iffig



– A pris connaissance d'un sondage Louis-Harris qui a été demandé par le président du Conseil général pour évaluer le degré de satisfaction des Finistériens à vivre dans leur département.

– « *Ouest-France* », qui commente ce sondage, nous rassure : « **Les Finistériens sont contents de vivre dans leur département** ». On les comprend !

– Mais ce qu'Iffig a trouvé encore plus intéressant, c'est la suite : « **Ce qui ressort tout d'abord, c'est le très fort sentiment d'appartenance à la Bretagne** ». Ce sentiment augmente d'année en année (+ 10 points par rapport à 2003). « **On est d'abord Breton, puis Finistérien, puis Français** » résume François Miquet-Marty, directeur des études politiques Louis Harris.

– Voilà qui va encore chagriner les souverainistes de FO (ou de la CFDT) négateurs de l'identité bretonne !

●

– A apprécié d'entendre Paul Mingant, conseiller municipal UDB de Landerneau choisissant de lire une délibération d'adhésion de la ville à l'opération « Ya d'ar brezhoneg » d'abord en breton, puis en français ! Son attitude paraît normale, logique et légitime.

– Ce n'est pas ce que pense tout le monde : le groupe municipal, EPR (droite) de Landerneau, a quitté la séance pendant le vote (peut être pour qu'on ne sache pas comment il se serait prononcé sur la délibération ?). Cette sortie a provoqué de l'émotion dans Landerneau. L'UDB a déploré, à juste titre : « **cette manifestation d'intolérance** » et l'EPR a répondu, à côté de la question, qu'« **on ne peut obliger la population à parler breton** » comme s'il avait été question de ça !

– Mais le pompon, dans cette polémique, appartient à un lecteur d'« *Ouest-France* », qui pense que le français est la seule langue de la République qui puisse être utilisée en vertu de « *l'article premier de la Constitution* » !

– Notre jacobin de service devra revoir ses classiques puisque tout le monde sait que c'est l'article 2 qui permet au pouvoir d'avoir une politique discriminatoire à l'égard des langues « régionales » en France !

– Le même jacobin a dû être accablé en entendant les conseillers régionaux de Bretagne utiliser le breton, comme la gallo et le français, à la séance du 17 décembre, à Rennes, gauche et droite confondues : sale temps pour les sectaires !

La politique linguistique régionale

Un plan ambitieux

La région vient d'adopter enfin une politique linguistique volontariste qui contraste avec la mollesse de la politique de l'équipe De Rohan. Le 4 décembre, le projet en avait été présenté au mouvement culturel breton à Pontivy par le président Le Drian, entrouré de J.P. Thomin, N. Le Gars et M. Bras. Cette politique nouvelle s'articule autour d'un diagnostic, d'une philosophie et de propositions concrètes.

Le breton et le gallo

Le diagnostic rappelle que le pluralisme linguistique de la Bretagne est constitutif de son identité. Si le nombre de bretonnants diminue de 10 000 locuteurs par an, des signes d'espoir existent. Les sondages montrent que 92 % des Bretons sont attachés au maintien de la langue. Les cours du soir rassemblent environ 6 000 apprenants. Et surtout, le nombre d'enfants inscrits dans les filières bilingues progresse de plus de 10 % chaque année, malgré les nombreux obstacles. De la maternelle au lycée, 9 700 élèves fréquentent les trois filières bilingues. Comme le breton, le gallo fait aussi partie du patrimoine culturel de la Bretagne.

Une convention additionnelle au contrat de plan a bien été signée avec l'Etat, mais les engagements n'ont pas été tenus, notamment en matière de formation des maîtres et d'ouverture de classe bilingues. Malgré quelques progrès en matière de bilinguisme routier ou de présence à la radio, la place du breton dans la vie sociale et les médias reste trop marginale. Enfin, le refus de Chirac de ratifier la Charte européenne des langues régionales et minoritaires prive la langue bretonne d'un cadre juridique permettant son développement.

Le texte régional rappelle que la plupart des pays membres de l'Union européenne ont mis en place des politiques de développement de leurs langues minoritaires. Le projet linguistique de la région repose sur l'encouragement et l'incitation et non sur l'obligation d'apprendre la langue bretonne.

Des propositions volontaristes

Le Conseil régional reconnaît officiellement, aux côtés de la langue française, l'existence du breton et du gallo comme langues de la Bretagne. Le temps est compté. Aussi, sans attendre la ratification de la Charte européenne et le développement de la compétence culturelle que la région va négocier avec l'Etat, le Conseil régional souhaite avancer rapidement dans plusieurs directions.

La transmission de la langue passe par le développement de l'enseignement bilingue, de la maternelle à l'université. L'objectif est précis : 20 000 élèves dans les filières bilingues en 2010. Ceci implique de former 150 enseignants par an, ainsi que le personnel non enseignant. Le Conseil régional aidera la construction de classes bilingues pour tenir compte du recrutement intercommunal des élèves. Il soutiendra financièrement l'enseignement du breton et du gallo dans les lycées. Une convention sera étudiée avec Diwan pour permettre à la région d'accompagner sa croissance.

La qualité de la langue, sur laquelle avait insisté l'Office de la langue bretonne dans son plan de développement du breton, est aussi intégrée dans la politique de la région qui insiste sur la transmission familiale d'un breton populaire. La région soutiendra aussi la formation pour adultes par un dispositif adéquat. Plus généralement, la région financera des campagnes de promotion de l'enseignement bilingue et des cours pour adultes.

Vers une économie de la culture en Bretagne

Second axe du plan régional : le développement de la pratique de la langue dans la vie sociale et politique. La région proposera aux communes des conventions de développement du bilinguisme sur leur territoire. Le travail en réseau des radios associatives de langue bretonne sera soutenu. Des conventions seront proposées aux radios du service public pour développer l'offre de breton et de gallo. La région négociera avec France 3 Ouest un accroissement significatif des créneaux horaires réservés à la langue bretonne.

D'autres mesures concernent l'encouragement à la création culturelle en breton et en gallo, l'aide à l'édition, l'encouragement au théâtre et au chant. Le Conseil régional souhaite développer une économie de la culture, créatrice d'emplois et va élaborer un "plan de développement des industries culturelles en Bretagne".

Ce plan ambitieux, enrichi par les propositions du mouvement culturel breton, devrait donner un signal fort aux Bretons. L'heure de la reconquête du terrain perdu a sonné.

Bernard LE BARS

Les adresses à utiliser

UDB

le parti
d'une Bretagne
autonome

Pour adhérer :
UDB - B.P. 80722
44007 Nantes cedex 01

Pour écrire :
UDB - B.P. 203
56102 Lorient cedex

Pour adresser un fax :
02.97.84.85.23

Site internet :
www.udb-bzh.net

Pour contacter les élus régionaux :
Groupe UDB-Gauche alternative,
13 C rue Frantz Hellec
35700 Rennes cedex

Ne boudons pas notre plaisir

Les élus de l'UDB au Conseil régional de Bretagne viennent de participer activement à deux engagements majeurs de la nouvelle assemblée dans le combat pour l'identité bretonne : la résolution en faveur de la réunification d'abord et maintenant l'adoption d'un projet de politique linguistique pour la Bretagne. Dans les deux cas, il s'agit de votes unanimes. Ce sont là des signaux forts vis-à-vis de l'opinion bretonne, dans des domaines symboliques et fondamentaux pour quiconque croit à l'existence du peuple breton.

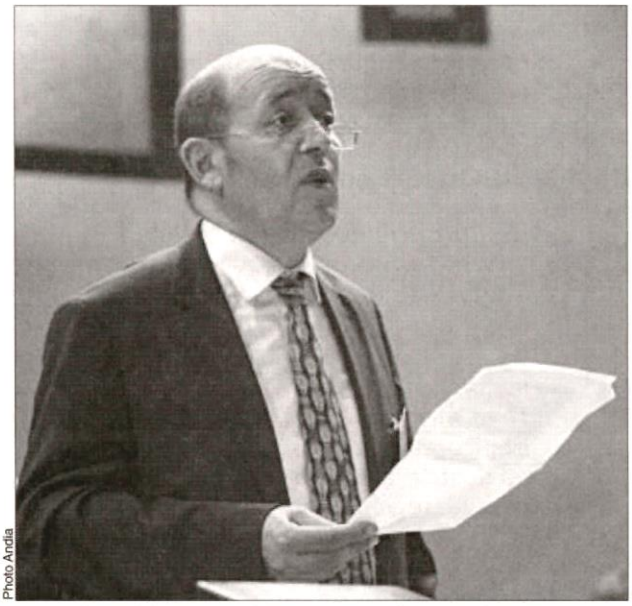


Photo Andia

Le président Le Drian aux jeunes étudiants bretons : "Engagez-vous dans l'enseignement du breton".

Les engagements électoraux de la majorité régionale ont été tenus et en peu de temps, il convient de le souligner. Respect de la parole donnée donc et reconnaissance de la mobilisation du mouvement culturel breton, traité en véritable partenaire dans la Commission mixte d'évaluation, chargée de suivre la mise en œuvre de la politique votée par les élus. Mais plus encore conscience de l'urgence, singulièrement concernant le devenir de la langue bretonne, et volonté de donner une perspective aux défenseurs du breton et du gallo.

Autres points très positifs : le fait de promouvoir le bilinguisme au sein même de l'institution régionale, le fait que la politique linguistique n'émargera pas au seul budget culturel, mais également à ceux de la formation, de l'économie, de l'aide aux collectivités... ce qui témoigne bien de la volonté de réintroduire le breton dans la vie sociale.

Cette volonté politique – pour ne pas dire ce volontarisme, résumé dans le message du président de la Région à l'adresse des jeunes, futurs enseignants potentiels, "Engagez-vous, rengagez-vous" – a été bien reçue, on s'en doute, par le mouvement culturel breton, lors de la réunion du 4 décembre, à Pontivy. Pour autant les intervenants, en particulier l'ancien président de Div Yezh Alan Le Gal, ont, avec lucidité, souligné à quel point le transfert de la compétence linguistique à la Région avec les moyens correspondants conditionnait le devenir de la politique voulue par les Bretons, que le problème crucial en matière d'enseignement était bien la création de postes, que la loi Fillon "ignorait" les langues "régionales", que sans une pression politique suffisante, y compris sur les parlementaires bretons, rien n'était assuré. On peut compter sur l'UDB et ses élus pour continuer ce combat.

Herri GOURMELEN

Le Conseil régional de Bretagne s'engage

Depuis sa mise en place la nouvelle majorité régionale a pris plusieurs décisions que les élus UDB jugent positives. Quelques extraits et commentaires.

Agriculture durable

La filière agro bio de Bretagne se voit doter d'une subvention de 157 000 euro pour des actions en faveur de l'agriculture biologique (Développement, formation, communication).

Transports

La Loire-Atlantique n'est pas oubliée ! La Région améliore "l'offre train" entre Rennes et Nantes en lançant 17 "relations" supplémentaires par semaine. Par ailleurs le développement du service ferroviaire entre Quimper et Nantes est mis à l'étude.

Concernant les aéroports, la Région Bretagne est l'une des régions susceptibles de se voir transférer tous les aéroports civils de son territoire dans le cadre de la décentralisation. Un audit de faisabilité est lancé pour éclairer cette éventuelle régionalisation. Il y a de toute évidence une cohérence à trouver entre les nombreux aéroports de Bretagne, sachant que le site de Brest doit être conforté prioritairement dans le cadre de l'aménagement du territoire.

Pêche

Afin de moderniser la flotte de pêche, le Conseil régional a abondé son budget à hauteur de 5 161 296 euro, pour qu'un maximum de bateaux puisse être modernisés. Elle a pris cette décision avant fin décembre 2004, date après laquelle l'Union européenne interdira ce type d'aide. Il était donc urgent d'intervenir.

Langue bretonne

L'association finistérienne "Mervent" qui intervient dans le domaine de l'apprentissage de la langue bretonne se voit attribuer une aide exceptionnelle de 15 000 euro pour ses actions sur l'année 2004. Par ailleurs, les enseignements du breton et du gallo seront encouragés dans les lycées, par l'attribution d'une "bourse" de 150 euro, par lycéen inscrit en cours de breton (filière bilingue ou enseignement en option) ou en gallo (option). Cette mesure aura un impact évident, notamment pour le lycée Diwan de Carhaix.

Robert PEDRON



Quel avenir pour le littoral breton ?

L'espace côtier a besoin d'un projet régional ambitieux

Le Peuple breton

Un littoral aux activités multiples qui peuvent devenir conflictuelles.

Fragile ruban de plus de 3 000 kilomètres, le littoral breton est d'abord un milieu naturel et paysager d'une diversité rarement observée ailleurs dans l'Hexagone (avec ses successions de dunes, de rochers, de pelouses, de falaises, d'abers, de lagunes, de baies...) permettant l'existence d'une faune et d'une flore tout aussi exceptionnelles. N'est-ce pas ici que l'on peut observer par exemple les seules colonies nicheuses françaises de fou de Bassan ou de pingouin ? La concentration humaine est aussi très forte. **La moitié de la population de Bretagne vit aujourd'hui dans une commune littorale** et, hormis Rennes, toutes les grandes villes se situent à proximité d'un rivage (mer, estuaire, ria). C'est là que la densité démographique est la plus élevée et qu'elle augmente le plus. Les activités économiques suivent. Dans ce domaine, la Bretagne a pu concilier la tradition (pêche, ostréiculture, agriculture de littoral) et la nouveauté (tourisme, plaisance, économie résidentielle) sans oublier le maintien de ses espaces portuaires, de sa construction navale ou de ses marais salants. Elle continue donc d'être à la fois la première région en matière de pêche et l'une des principales destinations touristiques (une activité qui représente 8 % du PIB régional et plusieurs dizaines de milliers d'emplois).

Peu attractif jusqu'au milieu du XIX[e] siècle, le littoral est ainsi devenu depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale **un moteur de développement** dont l'essor, avec une demande qui ne fait que croître, n'est pas prêt de s'interrompre. L'importance du sujet a d'ailleurs conduit le Conseil économique et social de Bretagne à lui consacrer une volumineuse étude (intitulée *"Pour une gestion concertée du littoral en Bretagne"*) qui a été rendue publique en juin 2004. Cette évolution en effet ne se fait pas sans difficultés. Sur un territoire non extensif et de plus en plus sollicité, la multiplication des demandes, qu'elles viennent des secteurs productifs, résidentiels, récréatifs ou écologiques, est à l'origine de concurrences voire de conflits qui mettent en avant l'incapacité de l'Etat à gérer convenablement ce dossier et par voie de conséquence la nécessité pour la Bretagne de s'en saisir.

Des conflits d'intérêts

Les atteintes au milieu et les conflits entre activités sont les principales sources de tensions. **Les coups portés à l'écosystème marin et côtier** sont nombreux et connus : des marées noires (qui déciment les populations animales) aux déballastages (qui ont en particulier des effets dévastateurs sur les œufs de poissons) en passant par les pertes de containers (lorsqu'ils contiennent par exemple des produits toxiques), la liste est longue. L'extraction des granulats quant à lui menace les sables coquillers et surtout le maërl dont 90 % des bancs se trouvent en Bretagne. Au cours des trente dernières années, ces accumulations d'algues calcaires (qui abritent des centaines d'espèces) ont été considérablement dégradées. Leur avenir est bien sombre, même si leur exploitation est aujourd'hui strictement réglementée grâce en particulier à une directive européenne qui les considère désormais comme des *"habitats naturels d'intérêt communautaire"*. Par ailleurs, la pêche a un impact sur les ressources et sur les écosystèmes (risques de destruction des herbiers de zostères par les dragues). La pêche à pied, moins spectaculaire, n'en est pas moins dangereuse pour le milieu naturel quand elle s'exerce de façon intensive et désordonnée.

Les menaces viennent également de l'intérieur des terres. Réalisés à une époque où les conséquences écologiques des grands travaux n'étaient pas prises en compte, certains ouvrages d'art comme le barrage d'Arzal sur la Vilaine ou celui de la Rance avec son usine marémotrice ont contribué à l'envasement des estuaires avec des effets sur la conchyliculture, le tourisme et la pêche estuarienne. Les zones humides, véritables réservoirs biologiques, ont été pour leur part asséchées à des fins d'urbanisation ou de développement économique. On considère qu'en moins de cinquante ans en Bretagne 65 % d'entre elles ont été détruites par poldérisation, endiguement ou remblai. Celles qui subsistent sont, pour beaucoup d'entre elles, contaminées par les effluents de l'agriculture ou des villes. Plus généralement les pollutions agricoles, qu'elles soient chimiques ou bactériologiques, comme celles qui sont liées aux activités touristiques ou portuaires (peinture, hydrocarbures) voire aux élevages piscicoles (évacuation de matières organiques et de produits sanitaires) sont à l'origine d'une eutrophisation des eaux par apport massif d'azote. Dans les baies de Saint-Brieuc, de Lannion ou de Douarnenez, de vastes étendues sont régulièrement recouvertes d'algues vertes avec des conséquences biologiques et économiques catastrophiques (effets sur le tourisme

ou l'ostréiculture, coût du nettoyage). En 2002, ce sont environ 57 000 m³ d'algues vertes qui ont été ramassés en Bretagne.

La pression immobilière et foncière, résultat de l'attrait pour le littoral, se fait de son côté de plus en plus forte. Elle se traduit par une explosion des demandes en résidences principales ou (surtout) secondaires. Sur le littoral breton on compte en moyenne aujourd'hui cinq résidences secondaires au km² avec parfois dans certains cantons (Quiberon ou Saint-Malo) des taux supérieurs à cent par km². A Arzon ou à Damgan, dans le Morbihan, 75 % des résidences sont secondaires. Cette évolution a des conséquences sur le milieu naturel, plus ou moins bien protégé par la loi littorale, et sur les terres agricoles qui voient leur usage changer avec le sentiment pour les populations locales d'être marginalisées voire rejetées vers l'intérieur, du fait de l'explosion des prix (en Bretagne, ils ont été multipliés par deux en cinq ans). L'urbanisation se double d'un besoin de nouvelles infrastructures (routes, réseau de traitement des eaux usées) qui accentuent son emprise.

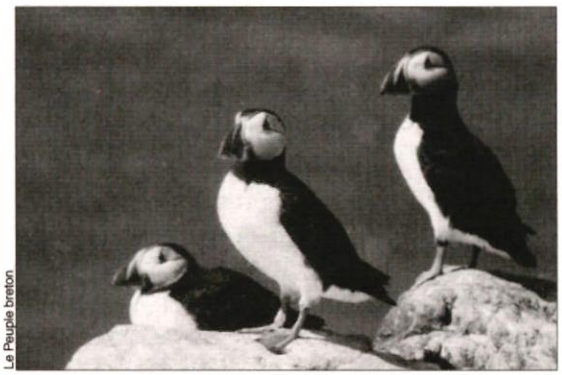
Des tensions apparaissent également entre pêcheurs et conchyliculteurs, avec l'extension vers le large des élevages de coquillages. Dans les villes, la cohabitation entre espaces portuaires et urbanisation ne se passe pas toujours bien (les agglomérations, à la recherche de terrains, lorgnent vers ces surfaces souvent considérables). Les activités touristiques entrent en conflit, selon les cas, avec l'agriculture, la pêche, l'ostréiculture, la chasse, voire avec d'autres activités touristiques. Sans parler des projets de constructions d'éoliennes dont l'impact réel ou supposé sur les paysages et les autres activités humaines déclenche parfois des mouvements de protestation. **Le tourisme** enfin, avec les désagréments qui l'accompagnent (déchets, dégradation du milieu, bruit, circulation, sentiment d'insécurité parfois), bouleverse la vie des populations locales ; un problème qui est particulièrement marqué dans les îles, véritablement submergées en période estivale (à cette saison, la population de Belle-Ile est par exemple multipliée par sept, celle de Hoëdic par trente).

On ne peut pas non plus ignorer les risques de conflits intergénérationnels. Espace recherché par les retraités, le littoral pourrait devenir à terme un territoire plus résidentiel que productif, avec des habitants tentés de rejeter tout projet d'activité qui pourrait nuire à leur tranquillité.

Une véritable politique

Pour réussir à faire vivre harmonieusement le littoral breton, il faudrait que l'ensemble des acteurs concernés soit associé à l'élaboration d'un projet global qui ne sacrifie ni la protection, ni le développement. Une telle démarche, si elle obtient l'adhésion des différents usagers, peut permettre de résoudre, par le compromis, les conflits existants. Dans un deuxième temps, la contractualisation, en organisant les activités, est susceptible d'en éviter de nouveaux. **C'est la négociation préférée à la réglementation.**

Cette démarche ne peut être celle de l'Etat qui, pour assurer la gestion du littoral et régler les problèmes (aussi bien en matière d'urbanisme et d'environnement que de santé), s'appuie d'abord sur des outils juridiques ou réglementaires fondés sur la contrainte et à l'efficacité relative (ils sont souvent d'une extrême lourdeur, sectoriels, sans articulation ni cohérence entre eux, voire inadaptés). N'est-ce pas ce que constatait déjà en 2003 le Conseil national d'aménagement et de développement du Territoire, instance consultative, quand il déclarait en parlant de ces questions que *"l'Etat a mis en place des procédures ou des instances régulatrices plus ou moins autoritaires (...) masquant en réalité l'absence d'une politique globale"*. Est-ce étonnant ? **Les compétences de l'Etat dans le domaine maritime et côtier sont éparpillées et enchevêtrées** entre une multitude de ministères et encore plus d'administrations (affaires maritimes, tourisme, agriculture, équipement, écologie) qui n'ont pas la même vision du développement du littoral.


Le Paupie breton

Une faune rare, richesse à préserver.

Chacun a une stratégie qui lui est propre et qui peut être en contradiction avec celles des autres. Les luttes d'influence, même discrètes, sont sans pitié. Il suffit de constater que la loi littorale a dû attendre 18 ans la promulgation des décrets d'application, qui seuls permettent son application, pour s'en rendre compte. En fait l'Etat centralisé, trop éloigné du terrain, ne saisit pas la complexité des situations locales et l'urgence du problème. Ses atermoiements récents à propos du financement du Conservatoire du littoral – un jour on lui rogne ses crédits, le lendemain on les lui rend – sont à cet égard révélateurs d'une politique à court terme. Il est clair, ainsi que le reconnaissait il y a peu le Comité interministériel de la Mer, que *"la gestion des zones côtières ne peut se faire de Paris"*.

Les collectivités territoriales, au contact des réalités, sont en général plus aptes à prendre en charge ce dossier. La Bretagne l'est d'autant plus que la composante maritime fait partie de son identité, même dans le Kreiz Breizh (aucun point de Bretagne n'est à plus d'une heure et demie d'une côte). Instruit de ces questions, connaissant ses interlocuteurs, le pouvoir régional est à même de régler par le dialogue les tensions et d'élaborer les procédures contractuelles susceptibles de les prévenir. Au-delà de la gestion des conflits, c'est à lui que devrait revenir également la définition d'une politique de protection de l'environnement réconciliée avec le monde économique (l'exemple des parcs naturels régionaux, qui sont déjà de sa compétence, montre que la région n'a pas dans ce domaine de leçons à recevoir), une politique permettant d'assurer aussi bien la surveillance des côtes et une lutte efficace contre les navires poubelles que la survie de la pêche bretonne dans le respect là encore du milieu naturel. C'est lui qui est également le mieux placé pour soutenir une agriculture écologique capable d'en finir avec les pollutions côtières. **C'est au pouvoir régional en fin de compte qu'il revient d'élaborer et de mettre en œuvre une politique globale** et cohérente, garantissant la pérennité de son littoral. Cet échelon est en outre suffisamment élevé pour se trouver à l'abri des pressions locales et pour pouvoir jouer un rôle d'arbitre entre les acteurs locaux (qu'ils soient politiques, économiques ou associatifs). La Bretagne ne doit compter que sur elle-même pour retrouver l'ambition maritime qui fut autrefois et pendant longtemps la sienne. Elle seule peut définir ce que sera son espace côtier. **Cela aussi, c'est l'autonomie.**

Patrick D. MORVAN

Osons la mer



Le Peuple breton/VM

Une myriade d'îles et d'îlots, réserve naturelle encore préservée.

Fragile et convoité, ignorant les frontières administratives, le milieu littoral et marin est un espace solidaire par excellence. Malheureusement, l'absence de politique globale de la mer ne favorise pas l'émergence d'une ambition maritime de la Bretagne, résolument tournée vers l'avenir. C'est pourquoi, il est nécessaire de rappeler sans cesse aux décideurs, que le territoire maritime de notre région possède un formidable potentiel d'avenir. A l'heure des débats sur l'aménagement du territoire, à l'heure où on parle de mettre un frein à la désertification des zones non urbaines, ne serait-il pas urgent de prendre des mesures pour maintenir et dynamiser toutes les activités économiques faisant vivre notre littoral ?

Dans le même temps, on constate que la relation de l'homme à la nature dévie inexorablement vers le produit standardisé. Le découpage de la zone littorale en espaces fragmentés, labellisés en sites, parcs, espaces protégés, devient la référence unique des politiques de conservation. Si ces mesures sont parfois nécessaires, on ne peut toutefois concevoir qu'une nature totalement encadrée et gérée remplace peu à peu une nature authentique productive de ressources naturelles et de richesse économique. La volonté de création d'un Parc national marin en mer d'Iroise en est l'illustration.

Que signifie la notion de préservation de la faune et flore marine vis-à-vis de la fréquentation des îles (rôle déjà dévolu au parc naturel d'Armorique), alors que la prévention des catastrophes écologiques le long de l'autoroute maritime la plus fréquentée du monde n'est même pas assurée ? Avant de créer des gardes de protection de l'environnement des îles, n'est-il pas prioritaire d'agir pour la constitution d'un service de garde-côtes digne de ce nom ? Comment accepter l'idée de création d'un Parc national marin comme outil de protection de l'environnement en mer d'Iroise, alors que le radar du Cross-Corsen, en service sur l'île d'Ouessant, n'a même plus assez de portée pour surveiller le bord ouest du rail, depuis son éloignement de la côte en mai 2003 ? Où sont les priorités ? Est-ce qu'exclure la rade de Brest du projet de parc marin, signifie que cet espace est déjà trop pollué par excès de plomb ou qu'il y a un risque trop grand d'un accident nucléaire sur la base de l'île Longue ? Comment concevoir un projet de parc marin en mer d'Iroise dans une zone littorale où les marées vertes continuent leur inexorable progression ? A moins que la France, lanterne rouge du réseau européen de sites Natura 2000 (2 % de son territoire), déjà condamnée par la Cour européenne de justice en novembre 2002, ne cherche à préparer le terrain pour rattraper son retard…

Le projet de parc marin, initié par les défenseurs inconditionnels du patrimoine naturel, trouverait aujourd'hui sa justification, essentiellement comme outil de développement durable, pour la gestion des ressources halieutiques. Les professionnels de la mer (pêcheurs, conchyliculteurs, goémoniers, etc.) n'ayant aucun interlocuteur ministériel capable d'appréhender dans son ensemble la gestion intégrée du littoral, s'en remettent au ministère de l'Ecologie pour gérer leur espace maritime ! En quoi, les quatre actions retenues par le préfet du Finistère pour la gestion de la ressource halieutique en Iroise, relèvent-elles du ministère de l'Ecologie : relance de la filière algue proposée par l'office régional pour une exploitation durable des algues en Bretagne ; développement d'une pêcherie d'ormeaux en plongée sur l'île de Molène ; reconquête des stocks de langoustes en Iroise ; gestion participative entre pêcheurs et agriculteurs pour la protection de l'environnement des bassins versants ? Ces propositions devraient émaner d'un véritable conseil du littoral, en charge de la gestion de cet espace.

Le Parc national marin en mer d'Iroise, ne trouvant actuellement sa justification ni dans un outil de conservation du patrimoine ni dans un outil de développement durable, risque de devenir alors naturellement un outil de déve-

loppement touristique qui aura pour conséquence d'accroître la fréquentation à tout prix, au détriment du respect de l'environnement. Est-ce réellement la volonté des habitants de la côte d'encourager cette unique activité, avec son lot de spéculation financière immobilière, empêchant l'émergence de nouvelles ambitions maritimes, et nous entraînant immanquablement vers des communes littorales privées de vie dix mois dans l'année ?

Les réactions des uns et des autres au projet de parc marin, montrent tout simplement la prise de conscience d'appartenir à un territoire maritime commun. C'est à la région, comme le préconise le Conseil économique et social (CES), de définir un projet global pour son littoral, afin d'assurer la cohésion des actions menées par les pays maritimes et d'initier une gestion intégrée du littoral. La Bretagne, première région maritime de France, doit demeurer une référence européenne en ce qui concerne les activités maritimes. C'est pourquoi, il faut réclamer l'installation de Conseils régionaux du littoral, dans la suite de la décision de création d'un Conseil national du littoral, lors du Conseil interministériel pour l'aménagement du territoire (CIADT) du 14 septembre 2004. Ces conseils associeraient les institutions régionales, l'Etat, les acteurs économiques du littoral régional et les associations actives sur le littoral et définiraient par région le projet de territoire associé à la zone côtière. Au sein de chaque territoire maritime, pourraient être mis en œuvre, à l'issue d'une très large concertation, des projets intégrés permettant une mise en valeur de la mer par des actions de développement durable, seules garantes de la protection de l'environnement. Ce qui permettrait une action éducative du milieu maritime, auprès de tous ceux qui fréquentent le littoral.

Dans le domaine des ressources vivantes, seul un véritable dynamisme de production maîtrisée peut servir à garantir la qualité et la salubrité de l'eau de mer. La volonté des conchyliculteurs d'étendre leurs concessions en eaux profondes, les expérimentations de récifs artificiels ou encore les essais de maintien en cage des poissons de pêche, sont autant d'exemples concrets pour le développement des activités du secteur primaire maritime. L'espace maritime littoral constitue également une formidable réserve de production d'énergie : éoliennes offshore, hydrolienne, énergie des vagues. Là encore, par manque d'ambition maritime, notre pays se laisse largement distancer par des pays voisins comme la Norvège ou la Grande-Bretagne. La mer d'Iroise recèle un des champs d'algues les plus riches en Europe, qui constituera peut-être demain un trésor inestimable pour la fabrication de médicaments. L'ensemble de ce développement d'activité doit être rendu possible par le soutien du plus grand pôle européen de recherche et développement dans le domaine des sciences marines que constitue la région brestoise.

A l'heure où 60 % de l'humanité vit sur une bande côtière de 60 km de large, à l'heure où la France avec ses 11 millions de km² possède la deuxième surface maritime au monde, notre région la Bretagne, fière de ses racines maritimes se doit d'être une terre d'initiative en terme de politique maritime européenne résolument tournée vers l'avenir. La mer, espace de liberté et de responsabilité collective, mérite bien mieux qu'une attitude craintive. Il faut reconquérir notre espace maritime en osant la mer.

Visant LARVOR



Le Peuple breton/VM

Une imbrication étroite entre terre et mer, entre habitat et nature : un équilibre à garder.

De la gare de Carhaix à la DDE de Paimpol en passant par la poste de Langonnet, tous les services publics de Bretagne sont menacés

A peine un millier de manifestants, à Rostrenen, le 18 décembre, pour défendre les services publics… Des élus assez nombreux, un gros bataillon de la CGT, quelques militants de Sud ou de l'UDB… peu ou pas d'usagers… Les Bretons vont-ils continuer de subir les fermetures de services publics sans davantage réagir et se mobiliser ?

Il est vrai qu'ils ont de quoi être perplexes et sceptiques. N'ont-ils pas vu les plus grosses mobilisations – comme, par exemple, celle pour la sauvegarde de la maternité de Paimpol qui a rassemblé des milliers de personnes – déboucher sur un échec ?

A l'évidence, le fatalisme, l'à quoi bon, risquent de l'emporter. Le sentiment de n'être ni entendu ni écouté et d'être trahi par les élus est de plus en plus fort. Ces mêmes élus – on en connaît ! - qui défilent en Bretagne pour défendre "leurs" services publics, mais votent à Paris les lois de finances qui génèrent et provoquent toutes ces fermetures. Peut-on applaudir aux suppressions de postes de fonctionnaires, dont un sur deux ou trois devrait ne pas être remplacé dans les années à venir, et dans le même temps exiger que les services publics continuent à fonctionner comme si de rien n'était ? Le double langage a de plus en plus de mal à passer.

Bien sûr, certains en profitent pour fustiger la "décentralisation Raffarin", avant même qu'elle ne soit mise en œuvre et ne commence à produire ses effets dévastateurs sur les finances des collectivités locales. D'autres tombent à bras raccourcis sur "l'Europe, cause de tous les maux", en feignant d'ignorer que toutes les mesures qui y sont prises sont approuvées par les décideurs français, puisque c'est la règle de l'unanimité qui y prévaut.



Le Peuple breton/J.C. Le Goualle

Manifestation à Rostrenen le 18 décembre. On reconnaît, entre autres, Christian Troadec, maire de Carhaix et conseiller régional.

Difficile de faire le point sur l'état des services publics bretons, tant les choses vont vite aujourd'hui. Un jour, on annonce la fermeture de dizaines de bureaux de postes. Comme à Langonnet, qui voit pourtant sa population augmenter régulièrement. Le lendemain, c'est l'Equipement qui annonce ses intentions : en Côtes d'Armor par exemple, le nombre de subdivisions de la DDE devrait passer de 18 à 6 à l'horizon 2007-2008. Aucune concertation ne préside à ces décisions : les élus, qui pourtant utilisent beaucoup les services de la DDE, et les usagers, sont mis devant le fait accompli… Les "pays" issus des lois Voynet et Chevènement, créés à l'origine pour favoriser le développement des territoires, servent désormais de prétexte à ces rationalisations" conduites à la hache, dans un seul souci de rentabilité. A ce rythme, les perceptions, les services des douanes ou des fraudes, les antennes EDF, les Hôpitaux, les écoles passent à la moulinette de cette recherche effrénée du "tout rentable". Et si le mouvement touche surtout les zones rurales, le Centre Bretagne notamment, il n'épargne pas d'autres secteurs, tels celui de Paimpol particulièrement "soigné".



Photo Pierre Morvan

CGT et Sud réunis, les syndicalistes s'indignent sur le sort annoncé de la poste de Langonnet.

Avec l'éventuelle suppression du trafic "fret" sur la ligne Guingamp-Carhaix, c'est l'existence même de la gare de Carhaix qui se trouve menacée… ce qui conduit l'UDB du Kreiz Breizh à rappeler que le rôle de l'Etat devrait bien être "de réduire les disparités entre régions et d'assurer l'aménagement du territoire ". Et à constater à juste titre que "l'Etat centralisé est incapable d'y parvenir". La volonté politique n'existe pas.

Décidément les Bretons ne pourront compter que sur eux-mêmes pour sauver leurs services publics. En signifiant clairement aux élus qu'ils rejettent toute langue de bois, tout double langage. En reportant leur confiance sur ceux et celles qui se battent réellement et sans concession pour la Bretagne. En se mobilisant en nombre pour réclamer des services publics de qualité et de proximité.

Pierre MORVAN

Quel beau viaduc !

Ça y est enfin ! Le bouchon de Millau n'est déjà plus qu'un vieux souvenir. C'est un viaduc qui lui a magistralement réglé son compte. On salue la prouesse technique et architecturale inaugurée en grandes pompes médiatiques. Et les futurs estivants de savourer par avance le gain de temps réalisé sur la route des vacances. Pourtant, ce viaduc-là est ridicule au regard de son cousin sournoisement construit dans l'ombre depuis vingt ans. Le petit fait diversion afin que le grand poursuive sans trop de trouble son édification.

L'œuvre entreprise est colossale et de longue haleine, jalonnée d'obstacles à contourner par la ruse ou à effacer par la force. Il s'agit de joindre deux rives totalement étrangères l'une à l'autre. Comment passer de la rive de départ – le modèle social patiemment édifié aux lendemains de la Seconde Guerre mondiale – à la rive finale, celle du Marché total où seul comptent vraiment les prérogatives et actions individuelles encadrées par des structures communautaires imprécises. Voilà l'ambitieux projet que les élites éclairées se sont donné pour mission d'accomplir quand le prétexte de la crise leur offrit une occasion inespérée. Depuis lors, les chefs du chantier se succèdent frénétiquement, au gré des turbulences subalternes, sans que jamais ne soit perdue de vue la ligne d'horizon rêvée.

On ne met pas à bas en un jour une construction historique fortement enracinée dans les profondeurs des sociétés humaines. Une préparation "psycho-idéologique" des membres de la société les moins préparés à la grandiose aventure doit précéder l'inauguration véritable du chantier et accompagner ensuite son accomplissement. La tâche mobilise nécessairement divers corps de métiers cherchant les principes d'une harmonieuse collaboration. Les architectes penseurs Hayek et Friedman de la célèbre École de Chicago furent les premiers à entrer en scène. Leur dénigrement systématique de l'intervention de l'État, coupable d'entraver la vertueuse concurrence des acteurs économiques eut peu d'écho à son origine. C'était sans compter avec le relais rapidement pris par de puissantes fondations qui se chargèrent de vulgariser la théorie prétendument novatrice. Puis vint le tour d'escouades de technocrates payés royalement pour élucubrer sur la mise en pratique future du nouveau credo. Une fois démontrée sur le papier, la "faisabilité" du projet devint la marotte d'une nouvelle race d'hommes politiques, à l'appétit aiguisé par le dévorant désir de faire une carrière publique. Ces hommes-là surent habilement se faire valoir et vendre leurs idées "révolutionnaires" à une foule de journalistes peu imaginatifs sur la manière de rénover leur profession mais très prolixes dans l'art de la fidèle reproduction scripturale et particulièrement adroits dans le maniement de la caisse de résonance. Comment les esprits des moins crédules auraient-ils pu résister à un tel lessivage des idéaux désormais disqualifiés ?

Au cours de l'avancement des travaux, une idée ne cesse de se renforcer, au point d'occuper une place qui eut été jugée autrefois incongrue. La voici : le pont ainsi jeté par-dessus la "vieille" société est la seule voie possible vers la rive du salut définitif. Dès lors, quiconque ose le début du commencement d'une esquisse de critique est promptement stigmatisé ou sommé de pénétrer enfin dans la modernité. Les récalcitrants sont facilement accusés d'entraver la marche de la société vers son but ultime. Un climat de peur est installé comme aiguillon efficace envers tous ceux qui n'ont pas la chance de voir leur intérêt leur sauter aux yeux.

Partout, les forces du pouvoir économique installent la logique du renoncement aux valeurs de solidarité et d'assistance pour leur substituer celles de la compétition "interindividuelle" et du mérite. Il faut mériter son pain et le négocier, "d'égal à égal", avec le patron. Le droit du travail est progressivement laminé, les inspecteurs du travail assassinés. Mais, pour le bien de tous, tel est le prix à payer, continue à marteler le discours convenu.

Déjà les équipes de dynamiteurs se préparent pour l'achèvement de l'ouvrage monumental. Une fois le pont édifié et lorsque toute la société valide – les "invalides" auront été jetés par-dessus le parapet – l'aura franchi, il conviendra d'empêcher tout espoir de retour. L'ancienne société deviendra l'exclusive propriété des historiens qui sauront pérorer sur cette douce parenthèse de l'Histoire qui ne pouvait avoir qu'un seul avenir, sa disparition pure et simple. Seuls quelques nostalgiques, ayant connu ce temps saugrenu où l'on osait affirmer la volonté de contenir les assauts du Marché et du Patronat surpuissants, entretiendront un souvenir désuet appelé à sombrer lui aussi.

Comme il est beau le viaduc de Millau ! Et comme il nous dissimule bien l'essentiel. Désavouons le proverbe chinois. Quand on nous montre le viaduc du doigt, ne pas être imbécile consiste à regarder attentivement celui qui pointe ce doigt mystificateur. Comme il est beau le viaduc de Millau…

Yann FIÉVET

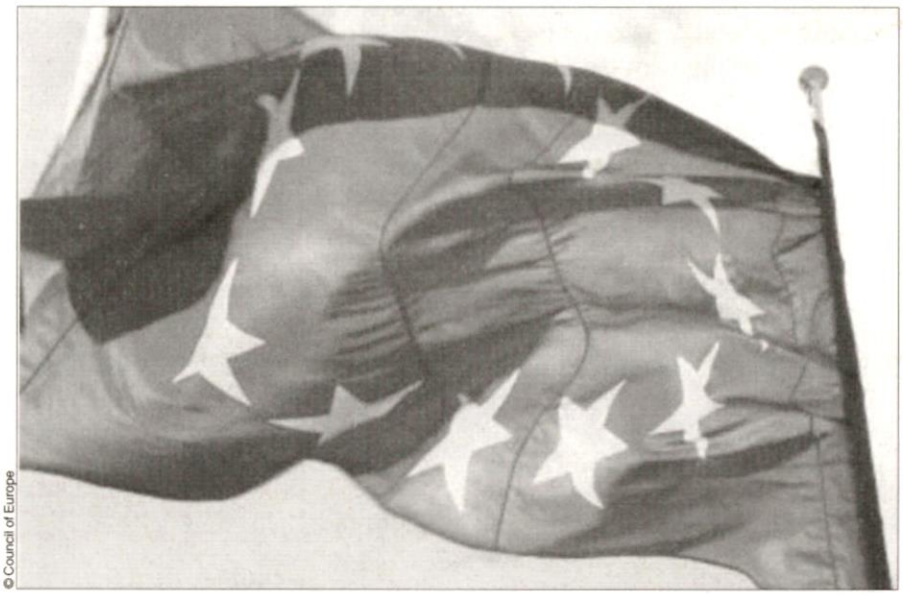
La Constitution européenne : attention danger

Le projet de traité constitutionnel européen suscite des passions de plus en plus vives, dont l'enjeu, reconnaissons-le, dépasse largement le sujet proprement dit. Comme si tout débat en France devait soit être mis sous le boisseau, soit prendre une tournure belliqueuse, tournoi impitoyable, dans lequel s'aiguisent les appétits les plus féroces et les non dits les plus hypocrites.

Soyons clairs. Oui il faut une constitution à l'Europe. Mais c'est précisément parce qu'il en faut une, pour donner un sens à l'Europe et une assise politique aux Européens, qu'il faut exiger qu'elle soit meilleure. Contrairement aux précédents traités, celui-ci baptisé Constitution, inscrit au niveau le plus élevé de la hiérarchie des normes en Europe, semble les clore et se donner une (fausse) stature politique alors qu'il consacre définitivement la prééminence de la compétition économique sur les solidarités, notamment sociales et fiscales. Si ce projet, donc, est adopté il le sera pour longtemps et de manière irréversible. (A ce titre, nos ennuis consécutifs au fameux article 2 de la constitution française devraient nous faire réfléchir...) En outre ce texte n'a ni le souffle, ni la concision d'une constitution, dont on attend qu'elle affirme les droits fondamentaux de chaque personne et qu'elle définisse la répartition des pouvoirs.

Certes, il apporte quelques points positifs : en premier lieu, le droit de pétition, mais selon quels dédales de procédures ? Ensuite, l'extension (très limitée) des compétences du Parlement européen, qui exerce, conjointement avec le Conseil, les fonctions législative et budgétaire, ainsi que des fonctions de contrôle politique et consultatives selon les conditions fixées par la Constitution (?). Mais cette instance, la seule démocratique, nonobstant son mode de scrutin qui ne l'est pas suffisamment, n'a toujours pas le pouvoir législatif. Un acte législatif ne peut être adopté que sur proposition de la commission. Montesquieu, au secours !

Surtout cette faiblesse extrême de l'institution parlementaire dans la construction européenne résulte de la volonté du personnel politique européen : la Commission européenne est "l'outil politique le plus puissant et cependant l'institution la moins responsable politiquement". Véritable gagnante de cette Constitution, elle incarne, jusqu'à la caricature, le triomphe de la technocratie sur la démocratie. Son influence est d'autant plus dangereuse, que les hauts fonctionnaires de la Commission sont eux-mêmes "sous influence". Celle des lobbies, des multinationales, de l'OMC... pour le malheur des pays du Sud.


© Council of Europe

Ce déficit démocratique ne résulte pas d'une évolution inexorable. Il s'agit en fait d'une inflexion, qui résulte à la fois de toutes ces pressions, mais aussi de la volonté des états membres, se défaussant ainsi sur l'Europe pour justifier les mesures impopulaires. Si le projet européen a pu manifester, à ses débuts, une tendance humaniste manifestée par les "pères fondateurs" de l'Europe et des préoccupations pour l'environnement, pour les régions, pour le Sud (cf. les accords de Lomé) ; c'est une tout autre logique qui l'anime aujourd'hui et qu'il faut combattre. C'est celle du Medef et de ses jumeaux d'Europe et d'Amérique qui construisent leurs profits sur les reniements – voire les ralliements – d'une certaine gauche, convertie au néolibéralisme et à ses applications : l'économie mondialisée (au service des groupes financiers) via l'OMC et son dernier avatar : l'AGCS.

Face à ces dangers et ces idées qui contaminent hélas beaucoup de gens de gauche, en panne d'alternative ou atteints de cécité, il faut plus que jamais marquer nos exigences sociales. Parce qu'une démocratie séparée de la justice sociale n'est qu'une mascarade, qui se rappelle aux bons souvenirs des citoyens (de plus en plus indifférents) à chaque consultation. C'est précisément ce qui se passe pour l'Europe : plus elle se renforce, moins elle est démocratique.

Alors que faire ?

La réponse n'est pas facile. Il faut pouvoir refuser ce texte, sans se diluer dans le front du refus, où se retrouvent nos adversaires. Il faut pouvoir rappeler notre conviction européenne et exiger toujours une représentation plus visible et efficace à Bruxelles, ainsi que la gestion – complète – des fonds européens. Quant au référendum, je propose de glisser en guise de bulletin, le message suivant : **Oui à l'Europe démocratique des régions et des peuples solidaires.**

Naig LE GARS

Traité constitutionnel européen : seul le "oui" permettra des avancées

Par rapport à la situation présente, héritée du calamiteux Traité de Nice, le projet de traité constitutionnel comporte de réelles avancées :

– l'extension de la procédure de codécision qui fera que 95 % des lois européennes devront être adoptées conjointement par le Parlement et le Conseil ;

– la fonction de ministre des Affaires étrangères de l'Union européenne devrait aider à contrer l'unilatéralisme des Etats-Unis et prévenir la passivité européenne face à des conflits comme celui qui a ensanglanté l'ex-Yougoslavie ;

– l'inclusion de la Charte des droits fondamentaux dans le traité constitutionnel. Cette Charte comporte des droits sociaux (droit de grève, droit à l'information des travailleurs, droit de négociation collective, protection contre les licenciements abusifs, sécurité sociale et aide sociale). La Confédération européenne des syndicats (60 millions d'adhérents dans 34 Etats) prône le "oui" ;

– la possibilité pour un million de citoyens européens de saisir la Commission d'une proposition de loi ;

– la publicité des travaux du Conseil quand il agira en tant que législateur ;

– la possibilité pour les parlements nationaux d'amener la Commission à réexaminer ses propositions si un tiers d'entre eux estime qu'elles enfreignent le principe de subsidiarité ;

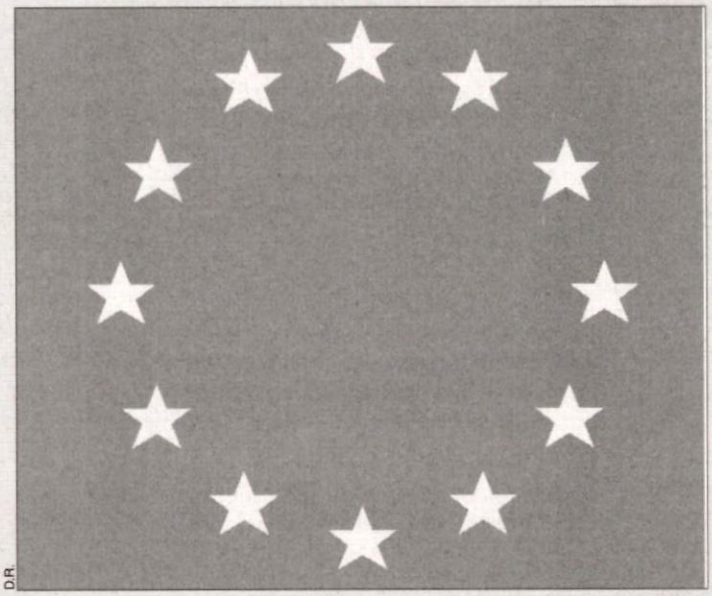
– l'instauration d'un dialogue permanent entre la Commission et les régions pour toutes les politiques européennes à impact territorial : "Avant de proposer un acte législatif, la Commission procède à de larges consultations. Ces consultations doivent tenir compte, le cas échéant, de la dimension régionale et locale des actions envisagées" ;

– le respect de la diversité culturelle et linguistique (article II-82) ;

– la reconnaissance de la notion de service public : "L'Union reconnaît et respecte l'accès aux services d'intérêt économique général tel qu'il est prévu par les législations et pratiques nationales, conformément à la Constitution, afin de promouvoir la cohésion sociale et territoriale de l'Union" (article II-96).

Des points négatifs subsistent. Notamment :

– la Commission conserve un quasi-monopole dans l'initiative législative, au détriment du Parlement européen,



D.R.

– la fiscalité et de nombreuses questions sociales sont tenues à l'écart du champ de la majorité qualifiée,

– les peuples sans Etat et les régions ne sont toujours pas directement associés au processus de décision législative européen dans les domaines qui les concernent, les autorités régionales n'étant que consultées,

– la diversité culturelle et linguistique n'est pas garantie dès avant la ratification du traité constitutionnel dans l'ensemble des Etats membres, la France et la Grèce s'y refusant.

Si l'on se pose la question suivante : "Ce texte est-il conforme à l'Europe fédérale et sociale telle que l'UDB la souhaite ?", la réponse sera non. Si la question est : "Ce texte comporte-il des avancées par rapport aux textes existants ?", la réponse sera oui. Le fait que la partie III "politiques et actions internes" entérine les principes du marché et de la libre concurrence déjà contenus dans le Traité de Rome, l'Acte unique, le Traité de Maastricht et le Traité d'Amsterdam ne constitue pas, en soi, un argument pour refuser l'évidence : les parties I et II comportent bel et bien des avancées.

A gauche, certaines voix, qui se déclarent favorables à la construction européenne, s'élèvent pour prôner un "non" de rupture. Ces voix, considérant que l'entrée en vigueur des dispositions du traité constitutionnel européen n'interviendra, pour l'essentiel, qu'en 2009, tablent sur une renégociation pour obtenir un texte plus démocratique et plus social. Est-ce réaliste ? Dans le contexte politique et syndical européen que nous connaissons, où sont les forces nécessaires pour imposer aux chefs d'Etat et de gouvernement un texte plus progressiste ?

Cela étant dit, pour que les Bretons apportent un "oui" décisif le jour du référendum, Paris serait bien inspiré de changer de position sur deux questions. Premièrement, le montant du budget de la politique européenne de cohésion territoriale pour la période 2007-2013 ; deuxièmement la mise en conformité de la Constitution française avec le droit européen sur la question des langues régionales ou minoritaires.

Kristian GUYONVARC'H

POBL VREIZH

Ar brezhoneg skarzhet er maez eus skol-veur Naoned

"Brav eo manifestiñ ur wech ar bloaz e Naoned. Bravoc'h e vefe kaout disoc'hoù fetis. Ma ne c'hello ket ar guzulierien rannvro adlakaat ar brezhoneg e skol-veur Naoned e vo ret kavout doareoù-stourm all..." Pennad kaoz gant Roland Mogn kelenner war ar brezhoneg e Bro Naoned.

Pobl Vreizh : *Piv oc'h-c'hwi Roland Mogn? Kemeret 'poa perzh er stourmoù kentañ da gaout brezhoneg e Skol Veur Naoned?*

Roland Mogn : Kelenner brezhoneg a-vicher on, unan eus rummad ar gapesidi gentañ e 1987. A-raok, chomet e oan bet mestr-skoazell e-pad 18 vloaz evit gallout tremen ar C'hapes brezhoneg. Kelenn a raen ar brezhoneg e Naoned abaoe 1977. Rektor Naoned a nac'has degemer ac'hanon en-dro, ha kaset e voen da blantañ kaol e Kemper hag e Gwened e-pad pemp bloaz.

Anvet e voen e Naoned war-lerc'h ur stourm taer ha kriz renet gant un nebeut kerent : aloubet o doa ar rektordi e-pad 38 devezh ! Hag an trec'h a-benn ar fin : krouet e voe ur post kelenner brezhoneg e Naoned e 1992.

Kerkent hag e 1994 e tivizis krouiñ ur post brezhoneg er skol-veur. Un emglev-stourm a voe etre me ha Dazont, ur strollad studierien vreizhat youlek, en o fenn Samuel Vitalis. Da gentañ, ober a ris kentelioù "gouez" er skol-veur. Gourdrouzet e voen gant an dean ha kinniget ouzhin bezañ skarzhet kuit diouzh ar velestradurezh. Rak aloubiñ ul lec'h publik hep aotre zo ur fazi grevus, hervez skeuliad ar fazioù en Deskadurezh-Stad.

Dec'hel a rin mat koulskoude, ha kentelioù brezhoneg a voe krouet er skol-veur e 1995. Aesaet e voe an traoù gant ar fed ma oan doktor e keltiek, diplomet a studioù uhel e louzawouriezh ha mestr-enklasker e loenvevoniezh.

Diouzhtu e voe stourmet a-enep d'ar brezhoneg. Da skouer, d'an distro-skol kentañ e oa bet lakaet panelloù ma oa skrivet e oa daleet an enskrivadurioù e brezhoneg d'ar bloaz da zont...

N'eus ket bet un distro-skol hep tagadennoù. Difenn ober brezhoneg ouzh ar studierien e lizhiri arnevez. Pe ouzh ar re a rae spagnoleg. Ur studierez zo bet nac'het outi emskrivañ e brezhoneg e-pad miz hanter. Meur a wech e voe lavaret (e-kreiz ar c'hentelioù) an dispriz o doa kelennerien 'zo ouzh ar brezhoneg... hag ouzh ar studierien a rae brezhoneg. D'an distro-skol-veur 2003 e oa bet enskrivet 14 studier. Eizh anezho o deus cheñchet o enskrivadurioù dindan wask kelennerien'zo, ar re o doa votet a-enep d'ar brezhoneg moarvat.

PV : *Traoù mantrus a vez klevet diwar-benn kelennadurezh ar brezhoneg e Skol Veur Naoned. Peseurt hini eo plas kelennadurezh hor yezh eno ?*

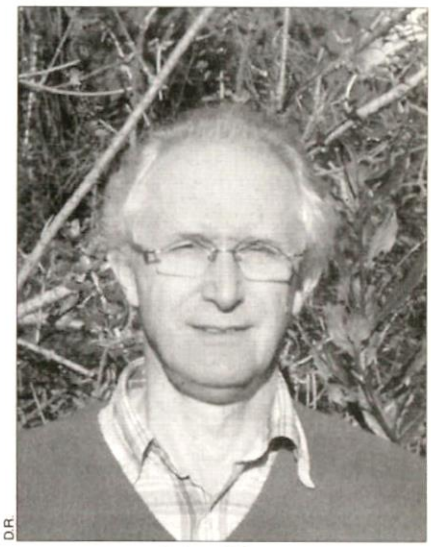
RM : Votet e voe gant kuzul melestradurel UFR ar yezhoù lemel kuit ar brezhoneg. [Gwelout ar fichennaoueg-stag "afer"]. Kadoriad ar skol-veur en doa lavaret din neuze ne gouste ar brezhoneg nemet 300 eurvezhiad bep bloaz, pezh a zo nebeuttre. Rener UFR ar Yezhoù, an Aotrou Herve Quintin, ur brezhoneger a-vihanik anezhañ (!) en doa lavaret ivez e vefe ret d'ar skol-veur dec'hel kont eus ar re o doa kroget gant studioù brezhoneg. Met, d'an distro-skol 2004, ne oa ket mui brezhoneg er skol-veur, pik echu. Dre ma chom un nebeut kentelioù er skol-veur dibaouez. e vez lavaret; evel just, gant ar pennoù bras ez eus c'hoazh kentelioù brezhoneg e skol-veur Naoned.

E-maez ar skol-veur ez a an traoù war greskiñ ha war wellaat e-keñver ar brezhoneg :

* Skolioù eus an Tridi (Diwan, Div Yezh, Dihun) zo abaoe pell, hag an holl a ya war greskiñ enno niver ar vugale.

* El liseoù hag e skolajoù ez a mat ivez : 25 lisead e La Colinière, 30 skolajiad e La Noe Lambert da skouer.

Gwall-gozh eo istor kelenn ar brezhoneg e Naoned, abaoe ma voe krouet ar c'hentelioù kentañ e 1931 gant ar sonaozour Paul Ladmirault. Aozañ a ris kentelioù brezhoneg e 1970 evit ar re a oad gour. Gweltaz ar Fur eo a voe ar c'helenner kentañ... E 1977 : ar c'hentelioù brezhoneg ofisiel kentañ e Naoned evit skolajidi & liseidi. E 1985 : Kentelioù an Noz. Kemer



D.R

Roland Mogn.

a ris perzh ivez er stourm evit aozañ ar skol Diwan gentañ e Naoned. C'hwec'h vloaz zo, krouet e voe ur c'hlas divyezhek er skol "Les Marsauderies". Ha kalz a nerzh dispignet (met ne oa ket en aner) gant Judith Castel ha me. En distro-skol a zeu e vo kroget gant ar c'hlas divyezhek kentañ e 6ᵉᵛᵉ er skolaj Noe Lambert. Daou gelenner brezhoneg all zo bet anvet e Naoned evit labourat er c'hlasse.

Evel a weler, mont a ra madik awalc'h an traoù e Naoned. N'eus nemet er skol-veur...

PV : *Embann a ra prezidant ar Skol Veur eo 'vit espern arc'hant ha peogwir n'eus ket trawalc'h a studierien e rank serriñ an eurvezhioù kelenn brezhoneg. Petra eo ho soñj ?*

RM : Espernet e vo arc'hant gant kadoriad ar skol-veur, sur. Met ken dister e oa dija plas ar brezhoneg ha me soñj din ne vo ket espernet kalz. Doareoù all, kalz efedusoc'h, zo. Lemel kuit ar brezhoneg zo un diviz politikel, gwallziforc'hegel kentoc'h. Setu penaos e voe graet : izellaat niver ar studierien enskrivet e brezhoneg. (gwelet hon eus dija un nebeut doareoù-ober). E Deug 2, kontet e vez ar studierien Erasmus hag an estrañjourien en holl yezhoù nemet e brezhoneg (dek a oa e brezhoneg warlene, eus Breizh-Veur, Meksik, Japan, Hongri).

Uhelaat niver ar studierien er yezhoù all. E portugaleg, ur studier a

c'hell bezañ enskrivet e meur a live. Met en distro-skol 2003 ne oant nemet daou e bloavezh kentañ. Un testeni : e miz Mezheven em eus evezhiet un dever. Evit an alamanteg em boa ur roll 23 studier. Daou hepken a oa o tremen an arnodenn. Goulennet 'm eus gant an eil pelec'h e oa ar studierien all. "N'omp bet biskoazh muioc'h eget tri, hag unan en deus paouezet e miz C'hwevrer" emezañ. Ar bloaz a-raok, war ur roll 24 anv e rusianeg e Ducal, ne oa bet nemet unan o tremen an arnodenn...

Klaskit goulenn gant kadoriad ar skol-veur roll ar c'hentelioù ma'z eus nebeut a studierien : respontet e vo deoc'h n'eus ket eus ar roll-se. Unan zo ganin avat, ma weler ne oa ket ar brezhoneg an danvez da lemel kuit da gentañ.

PV : ***Ur strollad studierien a zo bet savet, ar re-se a c'houl vefe kentelioù brezhoneg en-dro er Skol Veur. Petra zo bet graet gantan dud zo er strollad-se ?***

RM : Pell zo (e 1996) eo e voe krouet ar strollad studierien "Skrabelaou". Ar studierien a ra war-dro adlakaat ar brezhoneg er skol-veur n'int ket mui studierien e Naoned. Re zañjerus e vefe d'ur studier(ez) enskrivet e Naoned ober ar pezh a reont. Roet o deus lañs d'ur sinadeg da bellgargañ war *http//skrabelaou.com*. Ober a reont ur pezh mell labour kelaouiñ diwar-benn doareoù feuls ar skol-veur. Deut int a-benn da sevel o mouezioù en tele hag er c'hazetennoù. N'o deus netra da goll, forzh penaos. Met petra all a c'hell ober daou studier hep skoazell ?

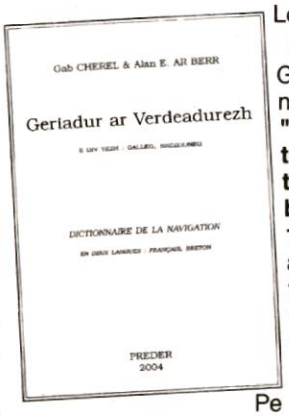
PV : ***Ar c'huzul rannvro en deus votet a-unvouezh d'ar 16 a viz Kerzu ur steuñv evit reiñ lañs d'ur politikerezh diorren ar yezh e Breizh-pemp-departamant. Dilennidi ar c'huzul rannvro a zlefe sikour ac'hanoc'h ha pouezañ war prezidant ar skol-veur evit ma addigorfe kevrenn brezhoneg ar skol-veur ? Petra eo ho santimant deoc'h-c'hwi ?***

RM : Hag e tleont ! Brav eo manifestiñ ur wech ar bloaz e Naoned. Bravoc'h e vefe kaout disoc'hoù fetis. Ma ne c'hello ket ar re a zo ar galloud ganto adlakaat ar brezhoneg e vo ret kavout doareoù-stourm all a gloto gant ar re implijet gant ar c'hadoriad Resche (ezel eus kuzul sevenadurel Breizh) hag e ene-daonet Marchand.

Komzoù dastumet gant
Herve ar GALL

BREZHONEG 2005

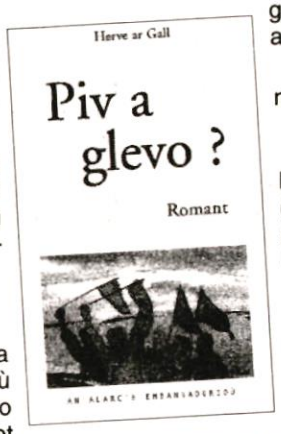
Kenderc'hel a ra **Preder** da embann geriadurioù a-zoare. Nevez 'zo eo bet roet deomp Geriadur ar Verdreadurezh. Ul labour renet gant Gab Cherel hag Alan E. Ar Berr. **"Diazezet eo Geriadur ar Verdeadurezh war frouezh imbourc'hadennoù hon diaraogerion."** Da skouer labour Loeiz Andouard (1904-1985), **Brezhoneg ar Mor**. Daoust dezhañ bezañ en ur spered disheñvel : **"dastum hepken gerioù bet implijet dija"**. An oberourien nevez, spered **Preder** ganto, n'int ket bet nec'het evit kinnig gerioù arnevez, skoazellet gant Yann-Baol An Noailleg ha Guy Etienne.



"E Geriadur ar Verdeadurezh emañ an darn vuiañ eus an enmonedoù gant arroudoù troet diwar skridoù an arbennigourion". Ha ma-tre eo (e brezhoneg hag e galleg).

Goude ar **geriadur gallek-brezhonek** e vo kavet **Menegva brezhonek**. Hag ivez **Levriennadur**, diazez al labour.

Ur pikol labour hag a plijo da re chalet gant traoù ar Verdeadurezh zoken gant ar verdaedurezh a hiziv.



●

Lennerien **Pobl Vreizh** a anavez dija pennadoù Herve ar Gall. Bremañ e vo tu da lenn ur romant skrivet gantañ, **"Piv a glevo ?"**

Buhez bemdeziek Lanig, ur paotr dichañs awalc'h gantañ. Berralan gantañ bepred. O vevañ war bord ar mor etre Pempoull ha Sant Brieg. Gant e vignoned. Ha n'int ket tud a-feson !... Gant Môn, deut ha skoazellañ Roje, an tad. Ar vamm o vezañ en ospital Sant-Brieg. (Re vat e kave ar gwin... troet en dour en he c'hof).



Tad Lanig a zo ezel eus ar PCF, met kentoc'h arnarkour. E-pad brezel Bro-Aljeria emaomp. Roje a ro sikour da dud Bro-Aljeria, o vezañ, e-unan, e-touesk **"dougerieñ malizennadoù"**. Ar pezh ne blij ket kalz d'e gamaleded PCF. A-du gant an FLN, met pas re...

Buan a-walc'h e tremenomp eus ar brezel evit dieubidigezh Bro-Amjeria d'ar stourm evit Breizh. "Dieub", evel just. Ha kemmesket ar bed gwirion... hag ar romant. "Piv a glevo ?" Lod o deus klevet !

Ul levr gant ur bern tudennoù. Gant komzoù ne vezont ket lennet alies e brezhoneg : **"...Liperien revr ar Republik, tud heugus, lod brasañ dioute a oe bet azeulerien Pétain betek deroù ar bloavezh 1944, deut er rezistañs war an diwezhadoù pa oa avel an trec'h o cheñch tu. Golisted c'hredus sparlet o speredoù en o sorc'hennoù kilstourmerien"**.

Pe : **"Hervez unan eus gwirionezioù pennañ ma zad : "N'eo ket Doue an hini eo en deus krouet mab-den, met mab-den an hini eo en deus krouet Doue..."**

Met perak lakaat a-wechoù gerioù gallaouek ? D'ober breizhatoc'h ?

Priz Langleiz 2003 a oa bet roet d'al levr-mañ.

●

E niverenn nevez **Al Lanv** (104) e vo kavet daou bennad skrivet gant Paul ar Meur. Unan hir, gant skeudennoù : **"Indez-Sina : perlezenn an impalaeriezh."** Ur pennad war ar vro hag an istor. Ur bern traoù da zeskiñ pe da addeskiñ. Kuzul ar skrivagner : "Ma fell deoc'h gouzout muioc'h lennit levr Pierre Brocheux ha Daniel Hemery : **Indochine, la colonisation ambigüe** (La Découverte).

Mab-Gutenberg, Rummad Bed Z-H a zo un danevell. Skiant-faltazi, kentoc'h. Kaset e veoc'h en ur beg diskeñvel-tre. En amzer da zont, gant ipin an oberour.

Glaoda MILLOUR

CHEREL (Gab) AR BERR (Alan E.) *Geriadur ar Verdeadurezh. Preder.* 510 p., 25 €.

AR GALL (Herve). *Piv a glevo ?,* 338 p., An Alarc'h Embannadurioù. 12 €.

AL LANV. trimiziek. Kou-manant, 28 €, 14 straed Louzaouenn-an-Hañv, 22300 Lannion.

An Afrikaans
Yezh c'hermanek Afrika

Komzet e vez 35 yezh en Afrika ar Su, kalz anezho implijet gant milionoù a dud. Ar Zouloueg an hini eo ar yezh a vez komzet gant ar muiañ a dud (22 % eus ar boblañs). Roet ez eus bet ur statud da 11 eus ar yezhoù-se (ouzhpennet eo bet yezh ar re vut hag ar re vouzar nevez 'zo), Da 9 anezho ur statud lec'hel, ha da ziv anezho ur statud broadel : ar Saozneg hag an Afrikaans.

En em stummet e oa goustadik an Afrikaans diwar un izelvroeg eus ar XVII[vet] kantved levezonet gant yezhoù henvroidi ar c'hornag ha kreoleg portugalek Malezia a veze implijet evel yezh vras abaoe ar XVI[vet] kantved en impalaeriezh an Indez (Graet e vefe bet gant lizherennoù arabek evit skrivañ an testennoù kentañ en Afrikaans pa oa kalz muzulmidi eus ar Reter Pellañ e-touesk mevelien trevadennerien ar C'hap). Kazi diefed e voe war ar yezh-se galleg ar repuidi hugenot erruet da heul torridigezh skrid-embann an Naoned gant Loeiz XIV hag ar saozneg implijet en drevadenn adalek penn kentañ an XIX[vet] kantved. Yezh ar sklaved e vefe bet a-barzh dont da vezañ hini o mistri, pezh a zisplij da lod afrikanerien (ar re Wenn a ra gant an Afrikaans) pa sellont ouzh poblañsoù all o bro evel ouzh tud a eil renk. Un izelvroeg eeunet a zo eus an Afrikaans dreist-holl, un izelvroeg kollet gantañ e droioù hag a zo bet digresket ennañ niver an amzerioù verb. Yezh genidik ouzhpenn c'hwec'h milion a dud eo hiziv an deiz.

Pa oant aet e penn ar vro, e klaskas ar Saozon broudañ an holl d'en em lakaat war o yezh. Gouzañv a rae an Afrikaans d'ar mare-se dispriz renkadoù uhelañ an drevadenn. Parlant ar Veld e chomas dreist-holl betek ar bloavezhioù 1870, hini ar vevelien hiron hag ar gouerien (boerien) distudi. E 1875, e krouas ar pastor Du Toit, Kevredigezh an Afrikanerien Wirion (Genootskap van Regte Afrikaners) evit gounit ar gwir da skrivañ e yezh. Embannet e voe gantañ ar gelaouenn gentañ en Afrikaans "Die Afrikaanse Patriot". E 1918 e voe krouet un urzh kuzh a zastumas nerzh buan, an Afrikaner Broeder Bond, Unvaniezh ar Vreudeur Afrikaner, a oa he fal difenn ha kreñvaat an endro broadel afrikaner, an "Afrikanerdom". Meur a aozadur a voe savet gant ar Bond, en o zouesk ar Federasie van Afrikaanse Kultuurvere-nigings, Unvaniezh ar Strolladoù Sevenadurel Afrikaans (F.A.K). Lakaet e voe ar pouez gant ar F.A.K war dihun an Afrikaans, ur yezh a ranked kempenn diwar-neuze evit hec'h implij en endro industriel a oa oc'h en em stummañ en Afrikaans ar Su.

Yezh an Apartheid

Aet an tu kreñv ganto, e teuas ar vroadelourien afrikaner a-benn da lakaat o yezh da vezañ implijet er skolioù hag en ilizoù. E 1925 ez eas gant an Afrikaans plas an Izelvroeg klasek evel yezh ofisiel ar Satd e-kichen ar Saozneg. Kreñvoc'h kreñvañ e teuas da vezañ e buhez ar vro war-lerc'h an eil brezel bed. Ret e oa d'ar Saoznegerien en em lakaat warnañ. Berr e chomas koulskoude an Afrikanerien da vroudañ ar Vantoued d'e implij. Yezh ar galloud gouennelour e chome an Afrikaans e spered ar re-mañ. Taolioù dispac'h feuls a voe pa glaskas renad an Apartheid rediañ ar skolidi vantou da studiañ en Afrikaans. Hiziv an deiz e vez komprenet ar yezh-se gant ar braz eus ar re Zu, met respont a reont e saozneg seul wech ma teuer outo en Afrikaans (Her merzet em eus en aerborzh Johannesburg). Ur vezh e vefe evito plegañ da implij yezh ar re a zo bet gwaskerien dezho keid-all.



Foto Pobl Vreizh / P. ar Meur

Ti mod izelvroat ar C'hap e Franshhoek, Korn ar C'hallaoued, ur gêr savet gant ar repuidi hugenot (ur banniel triliv eo arouez ar gêr-se, un olifant treset en takad gwenn anezhañ).

N'emañ ket mui an Afrikanerien e penn ar vro hiziv an deiz, ha kollet eo bet gant an Afrikaans an nerzh politikel a oa bet e hini keid-all. Yezh 60% eus ar re Wenn e chom ha kenderc'hel a ra 90% eus an Hironed d'ober gantañ kenetrezo. Komzet e vez gant 62,6% eus ar boblañs e proviñs Kap ar C'hornôg, gant 66% eus hini Kap an Hanternoz ha gant 20,5% eus hini Gauteng (ur c'hornad dister e c'horread met kreñv kenañ e bouez ekonomikel. Pourchaset e vez gantañ ar c'hard eus Produadur Diabarzh Gros ar c'hevandir, ha bevañ a ra ennañ 40% eus tud wenn Afrika ar Su). Komzet e vez gant 1,9% eus ar boblañs hepken e Kwazulu Natal, hag izeloc'h eo an dregantad-se c'hoazh e proviñs an Hanternoz (Komzet e vez ivez Afrikaans gant 6% eus poblañs Namibia).

Bevañ en Afrikaans

Kelaouennoù pemdeziek afrikaans, kelaouennoù lec'hel peurgetket, a vez kinniget er stalioù er c'hornadoù a ya an Afrikanerien hag an Hironed d'ober ul lodenn vras eus o foblañs. Gwerzhet e vez ouzhpenn-se enno un nebeud magazinoù er yezh-se. Implijet e vez ivez war skritelloù evit brudañ un nebeud danvezioù er gourmarc'hadoù. Komedianed a vez lakaet da gomz Afrikaans, ur wech an amzer, er filmoù graet evit an tele. Bewech e vez istitlet e saozneg o lavarioù.Yezh an deskadurezh eo ivez evit ul lodenn eus ar boblañs. En ur mirdi bev eus Stellenbosch, nepell eus kêr ar C'hap, em eus klevet ur gelennerez oc'h ober ur gentel en Afrikaans d'ur strollad studierien. Bez e c'heller dastum e vir an dibab-se ouzh bugale kumuniezhioù liesseurt ar vro d'en em veskañ en holl skolioù ha da ziverkañ dre-se en o spered gwallefedoù ur gouenn-zisrannerezh aet maez al lezenn ouzhpenn dek vloaz 'zo. Gwelet em eus ur c'hlasad bugale a bep gouenn o weladenniñ ur monumant istorel eus kêr ar C'hap, ha saozneg a oa kenetrezo, gwir eo. Ne oa ket an disterañ bantou, er c'hontrol, e-touesk ar c'hantadoù a skolidi deuet da welet monumant an Trek Meur e Pretoria pa oan tremenet drezañ. Emdroadur an daremprediou etre ar c'humuniezhioù gouennel er Stadoù-Unanet a laka da gompren koulskoude ne vo ket diskoulmet dre ret ar gudenn-se dre lakaat an holl vugale da studiañ er memes yezh. Ouzhpenn-se e vefe un torfed enep da gwirioù mab-den mirout ouzh an Afrikanerien hag Hironed ar C'hap da gelenn o bugale en o yezh dezho. *"Ur yezh e-touesk ar re all en Afrika ar Su eo deuet da vezañ abaoe diskar an Apartheid"*, a lavar André Brink, ur skrivagner afrikaner brudet evit bezañ savet taer a-enep d'ar renad kozh. Ret e vo gortoz meur a rummad evit ma teufe ar soñj-se da wir, 'm eus aon.

Paol ar MEUR

●

L'Afrikaans, langue germanique d'Afrique du Sud.

Ar Skorv (4)

Mamm ha skrivagnerez

Ur vamm ya hag ur vamm gwerso zo
Met e menn emañ pezh he doa da gonto ?
Petra ? Laosket he deus he ritoù e pep lec'h
Skriv a ra er ribloù oghamoù pe runoù.
Lizherennoù he deus a zo dezhi hepkén
Hag he fajennadoù 'n em led a-hed he red
Hep arsav e planta he fluenn er ribloù
Nen deus tachad ebet ag achap d' he merkoù
Lod àr c'horre, lod donikoc'h ha lod don tre.
Piv a oui doc'h sinoù milvlezadoù dezhe ?
Lizherennoù dour sklaer, lod dour pri ha melen
Lod dour sioul, lod dour fumet, lod dour tagnous
Dour é flourat, dour é krignat, dour é c'hrougous
Dour yen, dour mink, dour tomm.
Mabden a skriv g'e zorn, ar Skorv a skriv g' he zor
Na pebezh istor, nag un hir a istor !

Nag un istor dezhi he c'hunan !
O levraoueg pinvik, puilh evit pep unan !
Piv a gaso da benn ? Piv a vo pasiant 'walc'h
E 'it lenn pajennadoù betak o c'hompren razh ?

Bout eh eus dielloù a bep oad en douaroù
Bout eh eus kement 'all hed ha hed he ribloù
Piv 'vo 'walc'h evit lenn langaj kozh ar stêrioù ?
Langaj savet pell, pell e-raok kani Sumer
Langaj savet pell, pell e-raok an Etrusked
Dre chañs c'hoazh n' he deus ket ar wazh gortaet
[mabden
E 'it merchiñ he soñjoù, he foanioù, he joaioù !

Kentañ oadvezh ar Stêr, kentañ sonjoù louc'het !
Pegen don oant merchet ? ha pet gwezh diverchet !
Atav he deus merchet, hag atav diverchet
Nemet p' he deus kavet en arbenn kaer d'he red
Dañvez mein didreuzus, roc'h displu, didreuzus
A c'hell bout flouret, hep dezhe bout fondet
A c'hell bout gwlebet, hep dezhe bout teuzet
A c'hell bout lipet, hep dezhe koll gran bet
E menn eh oc'h bremañ kentañ soñjou ar Skorv ?
E menn eh oc'h hiriv kentañ merchoù ar Skorv ?
Skorv skrivagnerez noz, Skorv skrivagnerez deiz
Dis-ehan ho pluenn hep kemer louzaouenn
Kuit a gafe Balzac, kuit ag absint Verlaine.
Dre anienn, dre natur, e verchit ho soñjoù
Ar skritur zo ennoc'h él e kalon ar barzh
Beviñ, merchiñ ho red, beviñ ha skriv, an daou
Zo hañval evidoc'h en ho tourioù diabarzh.

Piv a oui ? Un deiz bennak oc'hpenn lenn
Dostoievski, Kalloc'h, Baudelaire pe Verlaine
Vo desket d'ar vugale lenn Aviel ar Skorv
Vo desket dezhe pajennadoù sakr ar Stêr
Ha kavet enne tenzolioù, plijadurioù,
Dizol(o)adennoù, nevezadennoù, souezhadennoù
Strewet deomp frank ha frank get ar Skrivagnerez
An Hani gozhañ, an Hani vevañ, desketañ.
Kement kozhiad a varv a gas getoñ ul leor

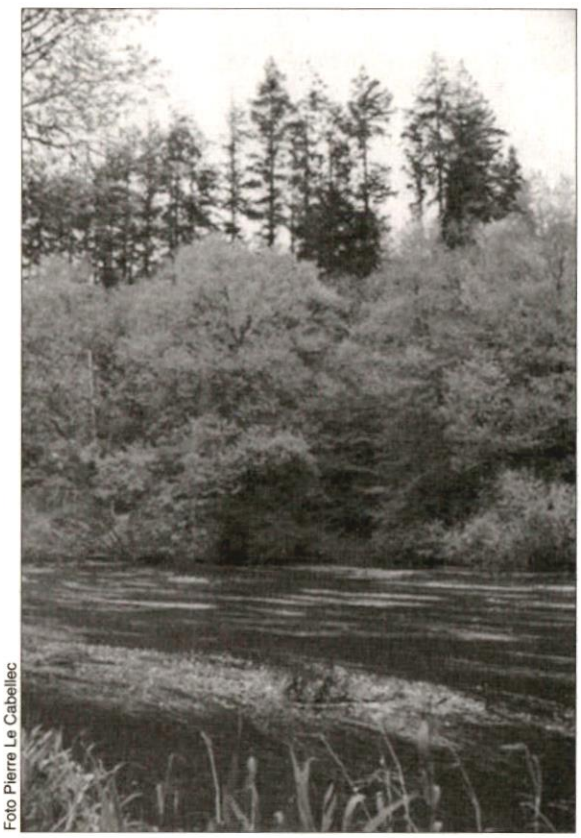


Foto Pierre Le Cabellec

Pet ha pet a leorioù neuze gat ar Stêr gozh
Ag he deus raet buhez d'ar pesked, d'al loened
Ha d'an dud... Nag a filajoù 'vit he selaou !
Nag a euriadoù 'vit kompren un draig doc'hti !
Un deiz a zay ma chomo bugale mabden
Digor o divskouarn e'it selaou ar Stêr gozh
He sorc'hiennoù, he degouezhioù, ha he drougoù
Marse...

Kar marse he deus bet drougoù ur yuc'h !
Drougoù gwarnet dezhi ? James lâret da zen !
Ha goueliñ a ra-hi ? Sur awalc'h.
Met piv a selaou doc'h droug ar Stêr ?
Piv a wel he dâroù e-mesk he dourioù ?
Mo'at e skuilh dâroù pell pell-zo
Re verwel mabden e'it digemmiñ dour doc'h dâr
Re galet e glevet ! n'eo ket kizidik 'walc'h !

Henri ar BORGN

CATALOGNE

Sur la voie d'un vrai fédéralisme ?

Plus d'un Catalan aurait aimé commencer 2005 en fêtant la reconnaissance internationale de la sélection catalane de Hockey. Les jeux étaient faits et ce n'était plus qu'une simple question de formalités quand les représentants catalans se sont présentés en novembre dernier à Fresno, aux Etats-Unis, où la Fédération internationale devait valider sa décision favorable de juin dernier. Malheureusement, les pressions de l'État espagnol, dans sa version la plus caverneuse, entendez celui qui s'accroche à la grandeur et l'unicité de l'Espagne des Bourbons et de Franco, ont fini par avoir raison des espoirs catalans.

Les promesses officielles de Zapatero de ne pas se mêler de cette affaire n'ont servi à rien et c'est tout l'appareil d'État qui s'est mobilisé pour éviter que l'équipe championne du monde à Macao n'entre dans la cour des grands et devienne une rivale potentielle de l'Espagne. Il faut dire que la question n'a pas simplement une dimension sportive. Elle a des conséquences sur la politique catalane et aussi sur l'espagnole.

Catalane, car on a vu les politiques se battre pour être sur la photo avec les joueurs (le Mondial de Macao a coïncidé avec une visite officielle en Chine du président de la Generalitat de Catalogne), afin qu'on voie que chacun soutenait la sélection catalane de hockey.

Espagnole car, même si ce sport n'est pas la plus importante des choses, il est chargé de symbolique. A Macao, ce n'est pas l'hymne espagnol qui a retenti à mais *Els Segadors*, l'hymne catalan. Ce n'est pas le pavillon espagnol qui y a flotté mais les quatre barres sur fond or de *la Senyera*, le drapeau catalan. Maragall, le président catalan, a même déclaré *"Nous gagnerons contre l'Espagne, parce que nous sommes les meilleurs"*, alors qu'il posait avec la sélection catalane arborant des drapeaux indépendantistes.

Le revers a donc été dur pour la Catalogne mais, en ce début d'année, il serait bon de ne pas se limiter à ce fait et d'essayer de voir plus loin. Et de ce côté des Pyrénées, il se passe des choses vraiment intéressantes. Le fait même que ce débat existe sur la présence ou non de sélections nationales de Catalogne ou du Pays basque en est la preuve. Mais ne nous arrêtons pas au sport. La culture tient aussi sa place : la Catalogne a été l'invitée d'honneur de la Foire internationale du Livre de Guadalajara (Mexique), avec le soutien du Gouvernement central.

Et surtout sur le plan politique, on va vers avec la très probable reconnaissance du catalan en Europe *(voir PB nº 486)*, aux côtés des autres langues officielles de l'Etat espagnol.



D?R

Manifestation avec la Senyera à Freno (USA)

En effet, après des mois de négociations, les gouvernements autonomes et central ont réussi à se mettre d'accord sur un mémorandum qui a été présenté à l'UE dans lequel est demandée la reconnaissance *"de toutes les langues officielles en Espagne (...) pays caractérisé par une diversité linguistique et culturelle au long de son histoire"*. Cette avancée permettra aux dix millions de citoyens espagnols d'une autre langue maternelle que l'espagnol de l'utiliser dans presque toutes les communications écrites avec les organismes européens, dans les interventions au parlement et au Comité des régions et même lors du Conseil des ministres, quand un représentant d'un gouvernement autonome y assistera.

Certes le gouvernement de Zapatero connaît des contradictions. Certains ministres, comme celui de la Défense, ressemblent plutôt à des élus du PP réactionnaire, quand ils se braquent dès qu'on évoque une modification de la Constitution qui ouvrirait la voie au fédéralisme. Il reste à espérer que ces éléments n'interfèrent pas dans le chemin qu'a décidé d'emprunter le Premier ministre espagnol.

Inutile de dire que pour un Breton immigré en Catalogne, tous ces débats font rêver. On se prend à imaginer des sélections bretonnes non pas pour jouer une fois l'an un match amical mais pour prétendre à une place sur le podium international... Ridicule ? C'est aux jacobins de se charger de ce discours et aux fédérations bretonnes de savoir prendre les devants, sans craindre les foudres de Paris. Une victoire sportive serait tout un symbole pour un pays en quête de reconnaissance.

Et sur le plan culturel ? Devons-nous nous contenter de l'Eurovision et des foires des grands magasins ou rêver plus grand ?

Quant à la reconnaissance réelle de nos langues ou la présence de nos représentants aux Conseils des ministres de l'Europe... sans doute s'agit-il d'un vœu utopique, mais les débuts d'année servent aussi à cela, conscient que je suis que le fait même d'évoquer cette possibilité, c'est remettre en cause la sacro-sainte grandeur et unicité de l'État français...

Mais l'Espagne n'ouvre-t-elle pas une voie vers une nouvelle conception de l'Europe ?

(de notre correspondant à Barcelone)

Philippe LIRIA

Bulletin d'adhésion

Rejoignez l'UDB !

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

.....

.....

Signature

A adresser à UDB, BP 80722, 44007 Nantes cedex 01, avec un chèque de 24 euro minimum, établi à l'ordre de «Sevel Arc'hant» (association de financement de l'UDB).

POLYNÉSIE

Le triomphe des copains et des coquins

La table ronde organisée en novembre dernier, pour régler la "crise" en Polynésie, n'a eu aucun résultat, mais a été un leurre. Depuis, l'ordre chiraquien règne à nouveau à Tahiti.

La victoire du complot

Une réunion s'est tenue à Paris, fin novembre, sous l'égide de la ministre de l'Outre-Mer Brigitte Girardin, entre la délégation conduite par Oscar Temaru, président de Polynésie élu en juin dernier, et celle conduite par Gaston Flosse, ancien président du territoire, bénéficiaire du vote d'une motion de la censure contre Temaru le 9 octobre. Un accord de principe semblait se dégager le 27 novembre pour un renouvellement de la représentation de **toute** la Polynésie. Mais, le 29 les négociations étaient interrompues par Gaston Flosse.

En fait, cette réunion n'était qu'un piège supplémentaire tendu à Temaru. Le but était de l'amener à accepter un changement du mode de scrutin pour l'élection de l'assemblée de Polynésie, préparé par Flosse mais qui ne lui a pas réussi en mai dernier. Le but était aussi de faire éclater l'*Union plurielle* de Temaru, pour que la dispersion des adversaires de Flosse l'avantage dans un prochain scrutin.

Il n'y aura finalement que des **élections partielles**, après que le conseil d'Etat ait annulé le scrutin de mai dans une partie de la Polynésie, les Iles du Vent, en raison d' "irrégularités". Les élections auront sans doute lieu le 13 février et concerneront 37 des 57 sièges de l'assemblée de Polynésie.

Le Conseil d'Etat a aussi confirmé l'"élection" de Gaston Flosse, en rejetant la requête des indépendantistes demandant la suspension de la motion de censure du 9 octobre et celle de Temaru demandant l'annulation de l'"élection" de Flosse du 22 octobre. Le Conseil d'Etat a même considéré comme normal que *pour éviter la paralysie des institutions*, la troisième vice-présidente de l'Assemblée, une proche de Flosse, ait pu *prendre l'initiative de convoquer les élus* pour élire un nouveau président ! En outre, le Conseil d'Etat a annulé l'élection en juin de l'indépendantiste Toni Geros à la présidence de l'Assemblée...

L'ordre chiraquien règne

Dès novembre, les nervis du *Tahoeraa*, le parti de Flosse, ont entrepris une reprise en main du pouvoir. Le "gouvernement" de Flosse vient d'embaucher 145 nouveaux membres du Gip (Groupement d'intervention de la Polynésie), la milice de Papa Flosse, dont l'effectif est porté à 718 membres, soi-disant pour faire du gardiennage, mais en fait pour "préparer" les élections. La télévision territoriale, RFO-TV, est à nouveau totalement entre les mains des hommes de Flosse. Ceux qui ont soutenu Temaru ont été virés. A Tahiti Nui Télévision (TNTV) l'épuration a été totale, du PDG au journaliste récalcitrant. A Canal+Polynésie la marionnette de Flosse aux Guignols est systématiquement censurée... De nouveaux directeurs ont été nommés dans les services territoriaux et tous les jours des révocations ont lieu. Le tribunal a ordonné l'évacuation de la présidence, occupée par le gouvernement de Temaru.



D.R.

Oscar Temaru (à gauche) en compagnie d'un ancien ministre français de l'Outre-Mer.

Au début d'octobre, un membre du Gip a fait des révélations aux collaborateurs de Temaru sur la disparition, en 1997, du journaliste Jean-Pascal Couraud, assistant d'un opposant à Flosse. Son témoignage fut rendu public le 9 octobre, le jour du vote de la motion de censure, par le président du groupe indépendantiste à l'assemblée. Après la déposition de Temaru, le témoin a été condamné (avec sursis) pour dénonciation mensongère et calomnieuse, et son père est renvoyé de son emploi. Le juge, saisi par la famille du disparu, rechigne à rouvrir l'enquête. Mais un comité de soutien a été formé en liaison avec *Reporters sans frontières* et une plainte contre X pour assassinat a été déposée le 10 décembre.

Flosse vient aussi de couper toutes les subventions aux villes de Faa'a (dont Oscar Temaru est maire) et Mahina pour les punir d'avoir mal voté (officiellement pour avoir mal rédigé les dossiers de demande de crédits). En sept ans ces communes n'ont reçu aucune subvention. Depuis le 29 novembre, Flosse a cependant repris sa politique de cadeaux à ses amis et aux électeurs, en préparation du prochain scrutin.

Dans le même temps, à Paris, la majorité UMP a refusé la création d'une commission d'enquête parlementaire sur l'utilisation des fonds publics en Polynésie. Un député UMP de Polynésie s'est opposé à cette création, aux prétextes que cela jetterait la suspicion sur la gestion de Flosse et que cela entraînerait une dépense publique supplémentaire !

De son côté, Brigitte Girardin a réussi à semer le trouble en favorisant la création de partis "autonomistes" acquis à Flosse, soi-disant pour sortir de la bi-polarisation. La majorité de Temaru se divise : des autonomistes, membres de l'*Union plurielle*, préfèrent partir seuls aux élections de février, quitte éventuellement à s'allier à nouveau aux indépendantistes.

La situation du pays est toujours bloquée. Les occupations continuent, sans doute pour empêcher Flosse d'accéder à certains services ; les opinions se radicalisent. Mais Flosse est de plus en plus détesté et l'*Union plurielle* va sans doute l'emporter aux élections de février. Encore faudra-t-il que celles-ci soient honnêtes. Pour y veiller des parlementaires de gauche à Paris ont créé un "comité de vigilance pour le déroulement libre des élections en Polynésie". Il ne sera pas de trop.

Yves JARDIN

Remerciements à Bernard Wittmann pour ses informations sur la situation en Polynésie.

L'UKRAINE : à la croisée des chemins

Avec la victoire attendue du candidat d'opposition Viktor Youchtchenko au "troisième tour" de l'élection présidentielle, le 26 décembre, l'Ukraine devrait tourner pour de bon la page de l'ère soviétique. Ce géant, de 600 000 kilomètres carrés et 50 millions d'habitants, est pourtant toujours traversé de profondes contradictions.

Kiev – Depuis l'annonce de la victoire, aussitôt contestée, de Viktor Yanoukovitch, le candidat du pouvoir au second tour de l'élection, le 21 novembre, la vague de la «révolution orange» a envahi Kiev. Des dizaines de milliers de partisans de l'opposition ont manifesté chaque jour dans le froid du début de l'hiver, certains campant même sur la place de l'Indépendance.

La partie qui se joue compte nombre d'acteurs. Viktor Yanoukovitch, homme fort de Donetsk et de la région minière du Donbass, dans l'est de l'Ukraine, bénéficie du soutien appuyé de Moscou, qui ne peut pas envisager de voir l'Ukraine échapper à son influence. En effet, l'essentiel des hydrocarbures russes transite par l'Ukraine, représentant la principale source de revenus de l'État ukrainien. Premier ministre sortant, Viktor Yanoukovitch a commencé sa campagne comme candidat du pouvoir, mais au fur et à mesure que gonflaient les protestations populaires, il a été désavoué par la Cour suprême et il a même été même été lâché par l'actuel Président Leonid Koutchma, qui essaie de s'imposer en position d'arbitre.

Ce dernier a senti d'où le vent soufflait, et ses intérêts sont bien loin de se confondre avec ceux de Viktor Yanoukovitch. Depuis l'indépendance du pays, trois grands clans ont mis l'Ukraine en coupe réglée : celui de Donetsk, celui de Dnipopetrovsk et celui de Kiev. Ces clans, qui associent groupes mafieux et réseaux d'oligarques, possèdent chacun leur prestigieux club de football, comme par exemple le Dinamo, pour le clan de Kiev. Viktor Yanoukovitch est un homme de Donetsk, tandis que le Président Koutchma s'appuie sur les groupes de Kiev et de Dnipopetrovsk.

L'administration présidentielle, qui se confond largement avec la famille élargie du président Koutchma, essaie de négocier au mieux son avenir judiciaire, en négociant avec l'opposition. Le président Koutchma craint en effet des poursuites pour certaines sombres affaires, comme l'assassinat du journaliste Viktor Gongadze, en 2000. En face, l'opposition regroupe une coalition hétéroclite de libéraux, de nationalistes ukrainiens et d'oligarques repentis, comme la très puissante Ioulia Timochenko, ancien «patronne» du secteur de l'énergie. Viktor Youchtchenko, ancien gouverneur de la Banque nationale et ancien Premier ministre de Leonid Koutchma, devra sûrement pratiquer de difficiles arbitrages lorsqu'il parviendra au pouvoir.

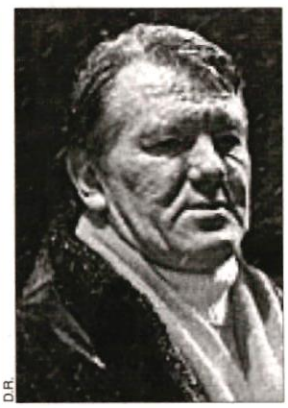


D.R.

L'Ukraine, le pays aux sept voisins.

Une cassure entre l'est et l'ouest représente en effet la principale menace pour l'Ukraine. Depuis l'indépendance du pays, la langue ukrainienne est devenue officielle et une «ukrainisation» de la vie publique a été menée, principalement sous le gouvernement du Roukh, de 1990 à 1993. Malgré cela, les régions orientales du pays demeurent exclusivement russophones. Le cocktail identitaire ukrainien repose sur plusieurs paramètres : l'appartenance nationale déclarée lors des recensements ne se confond pas avec la langue parlée, car beaucoup d'Ukrainiens parlent russe. Le facteur religieux est un autre élément majeur, puisque deux Églises orthodoxes ukrainiennes «schismatiques» sont en conflit avec l'Église orthodoxe russe, hégémonique dans l'est. On compte aussi d'importantes communautés catholiques latines et catholiques orientales (les Uniates), surtout présentes dans les régions occidentales.


D.R.


D.R.

Victor Youchtchenco, avant et après l'empoisonnement qui le défigure...

Ce patchwork est le produit de l'histoire. L'Ukraine, berceau historique de la Russie médiévale, a bénéficié d'une période d'indépendance «proto nationale» sous la direction des cosaques zaporogues. Après l'écrasement des armées cosaques par le tsar russe à la bataille de Poltava, au XVIII[e] siècle, l'Ukraine a été incorporée à l'empire russe et soumise à une intense russification.

Les régions occidentales de Galicie et Ruthénie subcarpathique ont échappé à cette tutelle en faisant partie de l'empire austro-hongrois des Habsbourg. Ces régions n'ont été réunies à l'Union soviétique qu'après la Seconde Guerre mondiale, et ont donc échappé au traumatisme de la Grande famine du début des années 30, orchestrée par Staline pour briser l'identité nationale ukrainienne.

L'ouest du pays, ukrainophone et indépendantiste, représente le principal bastion de l'opposition, même si Viktor Youchtchenko est lui-même issu d'Ukraine orientale.

La bataille se résume-t-elle donc à un affrontement entre *Khokhol* et *Moskal*, comme les Ukrainiens et les Russes se désignent mutuellement avec mépris ? Ce serait oublier que la tutelle du Kremlin, maintenue malgré l'indépendance du pays, représente un anachronisme et que l'avenir de l'Ukraine ne peut pas se penser autrement que dans un cadre européen. En apportant leur soutien à Viktor Youchtchenko, les pays européens ont d'ailleurs implicitement entrouvert la porte de l'Union à Kiev. Soit la société ukrainienne sera capable d'accepter le caractère composite de son identité nationale, soit les logiques claniques précipiteront le pays dans la guerre civile.

(de notre correspondant à Kiev)
Jean-Arnault DERENS

Décembre... vu par Nono et par Arritti





Notre confrère "Arritti" publie ce dessin avec la légende "Chez nous, "il" est arrivé sous bonne escorte... On ne sait jamais !" Qui a dit que les Corses manquaient d'humour ?

Un jour avec comédien

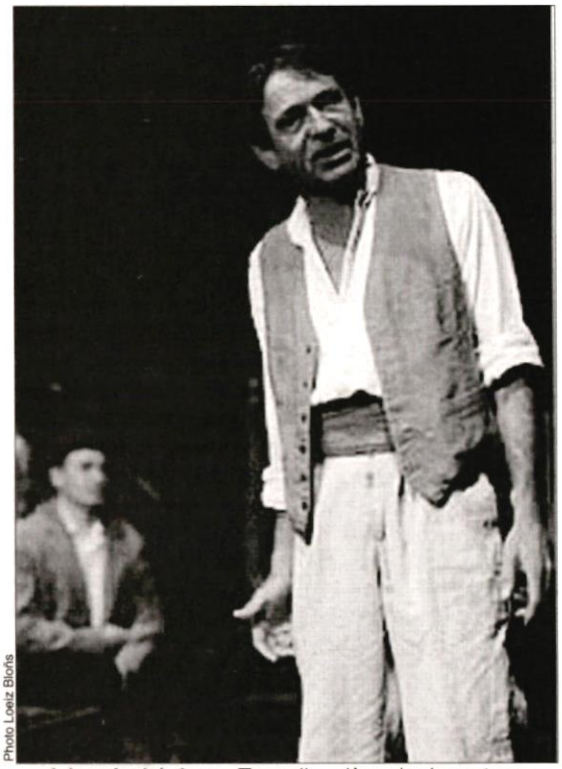


Photo Loeiz Bloris

Jakez André dans «Termaji», pièce du dramaturge serbe Lioubomir Simovitch, traduite en breton et montée en 2001 par le «Teatr Penn-ar-Bed».

Continuant sa série sur le théâtre en Bretagne, «Le Peuple breton» a rencontré cette fois-ci Jakez André, comédien du «Teatr Penn-ar-Bed» de Brest, l'un des pionniers du renouveau du théâtre en langue bretonne. Il a aussi collaboré à plusieurs émissions de télévision et de radio.

Le Peuple breton : ***Quel a été ton premier contact avec le théâtre ?***

Jakez André : Mon premier contact avec le théâtre tout court, c'était déjà du théâtre en breton. Ca s'est passé quand j'étais enfant. Quand j'ai vu jouer des gens sur une scène pour la première fois, c'était à Maël-Carhaix, dont je suis originaire, sans doute avant les années soixante. L'Amicale laïque organisait des festoù-noz avec une partie festive réservée au théâtre, et là, les gens de Maël-Carhaix jouaient des pièces en breton. Ce fut mon premier contact. C'était étrange et attirant.

Puis, ce fut au lycée de Saint-Brieuc, où j'ai senti quelque chose de très fort en assistant à la représentation d'une pièce qui s'appelait : *«La parlerie de Ruzate qui partit des champs pour aller à la guerre»*. Moi qui n'avais qu'une connaissance livresque du théâtre, je trouvais ça très moderne et j'étais très impressionné. C'était de l'anti-Molière, avec une mise en scène très dépouillée, pour une pièce sans doute italienne, et qui datait du XVI[e] siècle. Après cela, je me suis intéressé au théâtre, et j'ai participé au lycée à la représentation de *«La Mère»* de Brecht.

Je suis allé à Paris poursuivre des études d'infirmier entre 1972 et 1975 et là, j'ai eu des contacts avec des gens de théâtre. La matière m'intéressait. Une rencontre vraiment forte fut celle, à la Cartoucherie de Vincennes, avec *«Le Printemps des Bonnets rouges»*. Ca m'intéressait d'autant plus qu'il s'agissait de la matière bretonne. A Paris, j'entendis dire qu'il existait en Bretagne un théâtre en breton... Dans «Pobl Vreizh», auquel j'étais abonné, je suis tombé sur une interview de Rémi Derrien, le futur maître d'œuvre du «Teatr Penn-ar-Bed», environ à la même époque...

Le P.B. : ***Et le retour en Bretagne ?***

J.A. : Je suis arrivé à Brest en 1976. Heureux hasard ? Je tombe fortuitement à Recouvrance sur une affiche dans un commerce qui annonçait que le Centre dramatique universitaire de langue bretonne, (le CDUB, comme on disait) allait donner une représentation... Un an après, l'envie me prend de participer à un projet théâtral à Brest. Je rencontre alors à la faculté des Lettres des gens qui essayaient de monter quelque chose. Bernard Lotti, le directeur du Théâtre de l'Instant, collaborait avec le CDU. C'est par ce biais que je suis entré en contact avec Rémi Derrien qui cherchait des comédiens pour monter des pièces en breton. Depuis, je n'ai plus quitté la troupe, qui s'appelle maintenant «Teatr Penn-ar-Bed». C'est comme ça que j'ai commencé.

Le P.B. : ***Comment s'est fait ton apprentissage de comédien ?***

J.A. : Je n'avais pas grande connaissance du théâtre. Quand j'ai commencé à jouer, j'ai aussi commencé à réfléchir à ce que pouvaient être le comédien et son rôle. Son travail, c'est un accès à l'imaginaire, une façon de voyager et de rencontrer du monde. C'est aller à la découverte de l'inconnu et de personnages hors du commun. La démarche m'intéresse. Le comédien dans son travail doit puiser dans son imaginaire pour créer un personnage qui n'existe pas. Partir à la découverte de l'inconnu : on peut parler d'introspection, quand il s'agit d'enrichir le profil psychologique d'un personnage.

Au sein de la troupe, il y eut tout un apprentissage avec Guillaume Kergourlay, ancien directeur de la Maison de la culture de Saint-Quentin-en-Yvelines. Il venait alors de Rennes, régulièrement, pour nous donner les rudiments des techniques du théâtre. A moi qui ne suis qu'un amateur, il a donné le goût et l'envie de continuer dans cette voie. Les échanges avec lui étaient importants. Il avait l'art de nous faire sentir la psychologie du personnage à faire vivre, les émotions et la puissance de la communication sur scène. Nous avons travaillé avec lui de 1977 à 1982. Puis il y eut la rencontre avec Bernard Lotti, directeur du «Théâtre de l'Instant», qui nous a apporté beaucoup de fraîcheur. Il nous a fait comprendre que le théâtre était universel. Pour lui, peu importait la langue, c'était le jeu dramatique qui comptait. Et nous étions mûrs pour entendre cela. Jusque-là, il y avait simplement le plaisir de jouer sur une

...Jakez André bretonnant

scène en breton. Dès lors que nous nous étions réapproprié notre langue, nous pouvions franchir l'étape suivante. Et le travail avec Bernard Lotti et Jean-Yves Gourvès, qui est un comédien bretonnant, a été fondamental. Bernard assurait la mise en scène, et avec Jean-Yves, nous travaillions l'expression artistique du comédien. Nous cherchions avec lui les différentes possibilités d'exprimer un même sentiment. Ce travail se faisait en breton avec Jean-Yves et en français avec Bernard, puis avec Lionel Jaffrès, qui fit également nos mises en scène.

Le P.B. : *Comment se fait ce travail, en passant d'une langue à l'autre ?*

J.A. : Généralement, les textes des pièces que nous jouons, qui sont d'un répertoire international, ont été traduits en breton, mais il n'y a pas de texte français. Nous fournissons à notre metteur en scène la version française, effectuée par nos soins, et le travail des comédiens se fait en breton. Ca fonctionne en binôme et ça donne de la finesse au jeu. Ce qui était une difficulté au départ donne en fait des résultats assez stupéfiants.

Le P.B. : *Qui traduit les pièces ?*

J.A. : C'est Rémi Derrien, qui est une personne importante dans la troupe. C'est lui qui a traduit pratiquement toutes les pièces que nous avons jouées. Le but est de proposer au public bretonnant des pièces qui ne soient pas connues. Ca oblige à faire des recherches, car le répertoire breton a été pratiquement épuisé. Alors on cherche ailleurs ce qu'on ne trouve pas ici : en Irlande, au Brésil, en Italie, au Pays de Galles, aux Etats-Unis, avec des pièces comme *«Billy Paogam»* de Martin McDonagh, *«Testamant ar c'hi»*, d'Ariano Suassuna, *«Lapous-den Penn ar Bed»* de John Millington Synge, *«Termaji»* de Lioubomir Simovitch. Notre spécificité c'est de jouer en breton, mais le répertoire, lui, est universel. Du moment qu'une pièce a de la valeur, nous trouvons toujours du plaisir à la jouer en breton.

Le P.B. : *Qu'est-ce qui te pousse à jouer ?*

J.A. : Ce qui m'intéresse, c'est le travail du comédien, c'est d'essayer de comprendre comment le comédien peut faire passer des sentiments sur scène. Tenter d'explorer tout au fond de lui-même les ressources qui lui permettront d'exprimer sur scène les émotions d'un autre. C'est la fameuse méthode de l'Actor's Studio qui fut mise au point par le théoricien du théâtre Stanislavski en 1920 à Moscou et fut reprise ensuite à New-York. Constantin Stanislavski fut l'un des plus grands maîtres de la pédagogie théâtrale. Sa méthode est centrée sur l'utilisation consciente que peut faire l'acteur de sa mémoire affective. Le comédien est donc engagé dans une démarche très personnelle et il a besoin de la reconnaissance du public pour progresser.

Le P.B. : *Tu as d'ailleurs obtenu une reconnaissance officielle de ton travail...*

J.A. : Oui, j'ai obtenu en 1999 le prix du «Meilleur comédien de langue bretonne» pour la pièce : *«Arsenik ha koz dantelaj»*, de Joseph Kesselring, un auteur américain. Ce prix, qui reprend le titre de l'émission «Du-mañ du-se» m'a été décerné par FR3 Bretagne. C'est vrai que cela procure la satisfaction d'avoir fait du bon travail d'artisan. Ce prix n'existe plus, ce qui est logique, puisque l'idée de ce prix monté par la télévision était d'encourager les personnes qui travaillaient dans le théâtre en breton. Et le tour de ce milieu a été vite fait ! Mise à part la troupe d'Ar Vro Bagan, qui est professionnelle, nous ne sommes que des amateurs, sans grands moyens. Le théâtre en breton, ce sont quelques troupes, comme celles de Callac, de Plouguin, de Languidic, le «Gaïa Théâtre» ou celle de Spezet. Signe des temps, il y a aussi des jeunes qui commencent à faire parler d'eux dans ce domaine, notamment dans les milieux qui travaillent autour de la télévision et de la radio.

Le P.B. : *Comment vois-tu l'avenir du théâtre en breton ?*

J.A. : Je trouve dommage qu'il y ait si peu de monde à s'engager dans le théâtre en breton. Actuellement, en Bretagne, ce qui domine, c'est la musique, ce sont les festoù-noz. Le théâtre en breton, à côté de cet engouement spectaculaire, c'est peu de chose ! Dans cette dynamique culturelle indéniable, il est difficile et compliqué de trouver sa place. C'est un art exigeant, et les aides que nous pouvons obtenir ne sont pas énormes, si on excepte les réseaux associatifs qui nous soutiennent activement. Mais on constate qu'aujourd'hui, les choses s'améliorent. Le public a changé, il est plus cultivé, plus exigeant. Les brochures que nous éditons, et qui proposent au public le texte de la pièce jouée, se vendent de plus en plus. Par exemple, les 300 exemplaires de *«Billy Paogamm»*, la pièce de Martin Mac Donagh, que nous avons traduite en breton, sont déjà tous vendus, alors que nous avons encore une dizaine de représentations à assurer ! La langue que nous utilisons est le breton standard, celui de la radio et de la télévision. Et cette influence est non négligeable sur le public, qui est maintenant capable de saisir les subtilités de la langue et qui s'est habitué à entendre autre chose. Nous tenons compte de tout cela et de l'évolution de la langue aussi, car on est appelé à jouer partout en Bretagne.

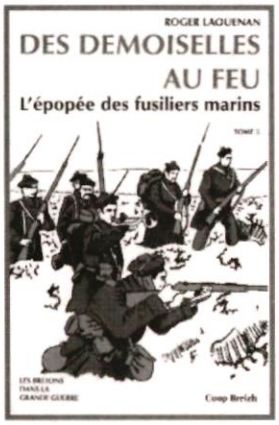
Ce que j'observe, c'est que malgré les difficultés, il y a quelque chose qui avance, c'est indéniable. On voit aujourd'hui des gens s'engager dans le théâtre en breton avec des moyens nouveaux, plus efficaces que les nôtres. Cela signifie que le théâtre en breton va continuer. Car depuis cinq ou six ans, des jeunes «montent sur les planches». Là dessus, Goulc'han Kervella a une bonne idée : c'est de travailler avec les écoles. Par ailleurs, il faut s'intéresser à la formation des comédiens et mettre sur pied des stages, pour pérenniser l'activité théâtrale bretonnante en Bretagne. Toutes ces questions et ces préoccupations, exprimées par les uns et les autres, révèlent qu'une relève est possible. Je suis personnellement optimiste sur l'avenir du théâtre en langue bretonne.

Propos recueillis par
Alain KERVERN

Livres

Cette rubrique s'efforce dans un espace limité de suivre l'actualité de l'édition de la matière de Bretagne et des pays celtiques. Les titres sont si nombreux (tant mieux) que nous ne pouvons pas tout recenser. Que les « oubliés» nous pardonnent et ne se découragent pas : nous parlerons de leurs futures œuvres.

✦ Des demoiselles au feu

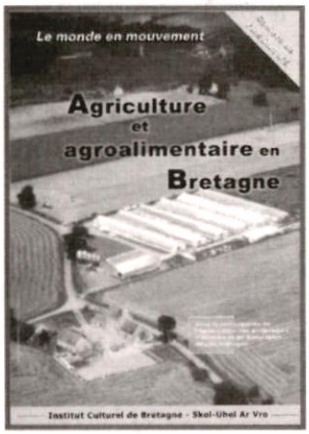


C'est le 5e tome de la gigantesque « Histoire des Bretons dans la Grande Guerre », contée par Roger Laouénan et commencée il y a un quart de siècle. Il s'agit cette fois de l'épopée des fusiliers marins en Flandre belge, autour de l'Yser et Dixmude. C'est une sorte de chronique au jour le jour des assauts et des retraites, de la stratégie de l'amiral Ronarc'h, une enquête menée par l'ancien journaliste dans les archives belges, allemandes et françaises. Comme à l'accoutumée, l'auteur utilise de nombreux témoignages des combattants eux-mêmes, aujourd'hui disparus. L'ouvrage est constitué de nombreux petits paragraphes, bien séparés par de gros titres expressifs. Il n'oublie pas la tragédie des combattants sénégalais. L'utilisation du présent rend l'ouvrage vivant, comme un (long) reportage.

J.J.M.

(Ed. Coop Breizh, 300 p., 23 €)

✦ Agriculture et agro-alimentaire en Bretagne



Certains se souviennent peut-être du numéro d'Ar Falz consacré au même thème il y a plus de 30 ans et qui a longtemps fait autorité. Le présent recueil, issu d'une journée d'études de la commission « géographie » de l'Institut culturel de Bretagne, tente de faire le point sur la situation de l'agriculture et de l'agroalimentaire en partie avec les mêmes auteurs.

Corentin Canevet se penche à nouveau sur le modèle agricole breton et constate que les évolutions spatiales se sont comme figées depuis les années 80. Renaud Layadi propose des orientations nouvelles pour l'agriculture bretonne, après avoir examiné les réussites des années 60. Il faut, selon lui, lever l'hypothèque environnementale. Eugène Calvez se penche sur une réussite, le déménagement de la production de masse d'emmental vers la Bretagne, sans perte économique pour les anciennes régions de production. Paul Houée évoque la créativité et le développement économique du Centre-Bretagne (et, singulièrement, du Méné) entre 1965 et 1990, avant d'évoquer les défis actuels. Francis Rémy rapporte enfin un entretien avec l'industriel Alain Glon : parcours d'une dynastie familiale, mais surtout aperçu de la situation mondiale actuelle du commerce agricole.

Un petit livre remarquable, qui sera vite épuisé.

Jean-Jacques MONNIER

(Ed. ICB Vannes, 150 p., 20 €)

✦ L'argot des nomades en Basse-Bretagne



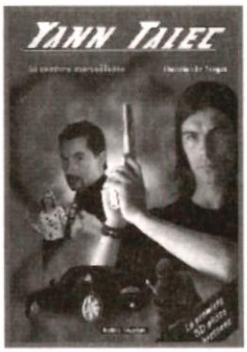
Sous les auspices de Fanch Péru, Skol Vreizh réédite le petit ouvrage de Narcisse Quellien, un Trégorrois de La Roche-Derrien, né en 1848 dans une famille de petits artisans. Après un baccalauréat, il devient surveillant à Quimper avant de travailler dans des établissements privés parisiens. Il écrit des vers, en breton et en français, et se lie avec des intellectuels de renom : Paul Bourget, Brunetière, Raoul Poncon, Ernest Renan. Il entre aux Archives des Affaires étrangères. Il réalise des publications sur la tradition orale bretonne, favorisé par sa connaissance du breton et du tunodo, l'argot rochois. Il devient l'organisateur du Dîner celtique annuel, qu'il transporte en Bretagne (1884-1885). Il meut en 1902, renversé par une automobile.

Le petit livre présente une étude consacrée au parler des chiffonniers nomades rochois, plusieurs centaines de personnes au milieu du XIXe siècle, représentant, avec leur famille, un tiers des habitants de la petite ville. L'auteur évoque la vie quotidienne, les coutumes et le langage de cette communauté singulière, puis établit un petit dictionnaire français-breton-argot rochois, avec des locutions courantes et, à la fin de l'ouvrage, un index et glossaire. Très intéressant.

Glaoda MILLOUR

(Ed. Skol Vreizh, 80 p., 6 €)

✦ Yann Talec, la ceinture merveilleuse

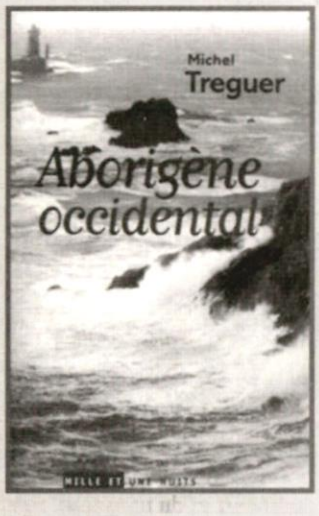


L'édition souffre beaucoup en ce moment. L'édition bretonne se porte plutôt mieux que l'édition hexagonale. Elle essaie de se diversifier et l'album de Christian Le Targat en est un bon exemple. Un mélange entre le roman-photo et la BD (dialogue en bulles). Cela ressemble au « polar BZH », apparu il y a six ans, avec l'image en plus et le recul de la BD. Yann Talec dirige une petite entreprise de communication à Saint-Mayeux, en pleine Bretagne centrale. Lui, sa secrétaire et son photographe sont les victimes d'un astrologue fanatique et malveillant. Enlèvement, course poursuite, suspense et « happy end ». Les photos sont pour la plupart prises en Bretagne, ce qui permet de reconnaître les lieux. L'intrigue est bien menée et laisse bien augurer des albums à venir, d'autant que la mise en page est simple et efficace.

J.J.M.

(Ed. Keltia Graphic, 54 p., 12 €)

✦ Aborigène occidental



Il y a peu l'affaire Diwan provoquait dans les milieux jacobins et souverainistes une vague d'hostilité qui a même pris parfois des allures de lynchage médiatique. Qu'ils soient de droite ou de gauche des épurateurs de la dernière heure s'y sont distingués afin que, européenne ou pas, la laïcité pure et dure reste solidement monolingue. Beaucoup se sont alors interrogés sur les raisons qui pouvaient bien pousser des parents francophones à mettre leurs enfants dans des écoles pratiquant l'immersion linguistique en langue bretonne. Victor Hugo n'avait-il pas décrété qu'en 1873 déjà, le breton était une langue morte et que s'obstiner à la parler était faire habiter une tombe à la pensée ? De quels fantasmes inavouables ces gens-là étaient-ils donc habités ? Quels ténébreux desseins pouvaient bien les motiver ?

Tous ceux qui s'interrogent ainsi ont désormais la possibilité de satisfaire leur curiosité, car Michel Treguer aurait pu sous-titrer son livre : «Confession d'un parent d'élève de Diwan».

Mais il s'agit aussi d'une réflexion, d'une recherche de vérité, d'une volonté d'échapper à ces langues de bois qui nous accablent, d'un rejet du prêt-à-penser auquel nous sacrifions trop souvent. Le monde autour de nous change si vite. Les repères se déplacent. Des perspectives se ferment cependant que d'autres s'ouvrent. Comment s'y retrouver, sans se perdre, sans se renier ? Peut-être suffit-il de recommencer à penser par soi-même, de réapprendre aussi à dialoguer, à débattre sans s'agresser, afin de progresser ensemble ?

En combattant les idées, respecter les hommes. "Lecteur !" interpelle Michel Treguer, dès les premières pages : «Je respecte Qui tu es. Si je parviens à deviner Dieu quelque part, c'est en Toi.» Le ton est donné. L'auteur est d'abord un homme de bonne volonté qui aime le dialogue et l'échange. Il a la passion des autres. Il aime aussi profondément la vie, sous toutes ses formes : «C'est un tel miracle, si merveilleux et si fragile que d'être vivant.» Cette passion peut le mener très loin car, dit-il : «J'ai une irrépressible propension à hériter de plusieurs vies, à m'en imaginer des bouquets.» C'est de la sienne propre, pourtant, qu'il nous entretient surtout. «L'arrachement de ma lignée à la boue des campagnes, aux goémons des grèves s'est fait en trois générations. Mon père fut instituteur public, ma mère enseigna plus brièvement ; leurs parents étaient petits commerçants de village, artisan, gendarme…»

Et nous voilà partis, derrière lui, à la découverte de Bourg-Blanc, de sa grand-mère, de Marie Ji-oa et de son soupirant, de Mimi sa marraine, de Saïg, d'Alexine et de bien d'autres personnages. Leur évocation pourrait être pesante. Mais il n'en est rien, car Michel Treguer est un conteur dans ce français qu'il aime et qui lui obéit si bien. Il le doit largement à des études brillantes qui le conduisent jusqu'à Polytechnique. Et c'est alors que, pour la première fois peut-être, quelque chose se cabre en lui. Après l'inévitable «service» en Algérie, il rue dans les brancards car, dit-il, «Je voulais être libre, sans maître, surtout sans lien avec cette hydre étatique dont je n'entendais pas rester ou devenir un homme de main.» Et c'est alors qu'il fait choix du métier de «saltimbanque de la Télévision». Ce qu'il nous raconte ensuite de ses expériences professionnelles, de ses voyages, de ses rencontres et entretiens avec Louis Leprince-Ringuet, Claude Lévi-Strauss, Michel Serres, Lacan, Roman Jakobson, Laurent Schwartz, Julien Gracq est passionnant. Il y a aussi cette surveillance, pas même discrète, de la police sur ses émissions.

Et puis, à trente ans, c'est la découverte éblouie d'une langue, d'une culture dont ses maîtres ne lui ont rien dit. «J'ai pris l'État qui m'avait fait citoyen en flagrant délit de mensonge». Tout va désormais prendre une autre cohérence. Comment ne pas mettre cela en rapport avec ce «hideux visage de l'Occident» qu'il a découvert en Amazonie ? Et ces langues coupées des Indiens dont parle l'un d'entre eux, Louis Owens, dans son roman, Wolfsong ? Réaliser des émissions en langue bretonne sera pour lui de plus en plus important mais cela lui coûtera très cher. Au début de la pitoyable aventure de TV Breizh, il a même la folie de s'ouvrir à quelques-uns d'un projet de télévision faisant de «pauvreté vertu». «Il n'y aurait pas de studio central, mais seulement quelques unités mobiles qui parcourraient le pays en permanence…»

Il faudrait encore évoquer tout ce qu'il nous dit sur Le Gonidec, La Villemarqué, Roparz Hémon, ces trois géants, mais aussi sur Armand Robin, Jean-Louis Rolland, Donatien Laurent, sur d'autres encore. Il y a dans tout cela de l'intelligence, du courage, de l'honnêteté, de la bonté, de l'humour, un grand respect des autres aussi.

Au terme d'une sournoise et silencieuse guerre de cent ans contre elle, notre langue est en danger de mort. Les initiatives officielles en sa faveur n'ont été, jusqu'à présent, que de médiocres et hypocrites soins palliatifs. Là-dessus, Michel Treguer est très clair : «Le breton des grands-parents et des petits enfants reste aujourd'hui traité comme un idiome étranger dans les écoles publiques de Bretagne. On peut l'enseigner mais non pas s'en servir. Les lycéens français sont priés de rester aussi monolingues que leurs glorieux parents.»

Un beau grand livre. A lire de toute urgence, mais aussi à relire et à méditer.

Yann-Ber PIRIOU

(Ed. Mille et une nuits, 394 p., 20 €)

@ La Bretagne sur Internet

par Alain Cedelle
acedelle@yahoo.com

Les progrès, comme l'adsl dans les liaisons réseau, permettent maintenant de recevoir la télévision sur son ordinateur. Petit coup d'œil sur les productions bretonnes.

Télé-Bretagne

Née à Combourg et présente sur Internet depuis l'année 2000, Télé-Bretagne se veut une télévision régionale de proximité.

Pour la consultation du site, «internet explorer» est conseillé. D'autres navigateurs n'affichent pas les menus.

Il est alors possible de sélectionner et visionner des reportages sur des sujets culturels et quelques courts métrages. Un film d'une heure et demie est également disponible «Villa Beausoleil», du réalisateur breton Philippe Alard.

Cette chaîne est également diffusée gratuitement par le satellite «Astra» (coût fixe de 150 € le récepteur).



www.telebretagne.com



www.skinwel-web.com

Skinwel web

Le serveur An Tour tan, dont il a souvent été question dans cette rubrique, continue à développer son offre «skinwel web» de télévision en ligne. La dernière émission disponible, produite le 20 décembre, propose deux heures vingt de reportages et interviews.

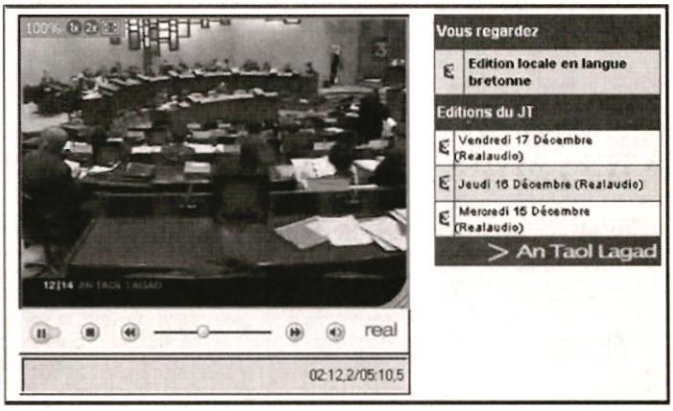
Le groupe Red Cardell et le bagad Cap Caval sont les invités du jour, avec extraits musicaux, pour évoquer la sortie de leurs derniers albums.

La traditionnelle partie en langue bretonne est consacrée à Hubert Donval, responsable de radio Kerne. **Cette radio en breton, est désormais diffusée en direct sur internet, par le serveur An Tour tan.**

An Taol lagad

Le mot Bretagne reste peu connu des serveurs de France3, boulons à tête hexagonale, puisque les menus passent directement de la Bourgogne à la Corse. Cherchez l'erreur et trouvez juste après Normandie, le mot qui commence par O.

En langue bretonne, nous bénéficions cependant d'une émission d'information locale quotidienne, genre clips infos de M6. L'émission de vendredi 17 décembre permettait d'admirer le nouveau conseil régional dans son action historique. Cet An Taol lagad durant moins de cinq minutes par jour, c'est largement le temps de se faire cuire un œuf...



videojts.france3.fr

Correctif :

Dans un article paru dans «Le Peuple breton» de novembre, l'Association régionale Breizh-Airsoft était indiquée comme faisant l'objet d'une plainte de la Licra (Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme). Après vérification auprès de ce même organisme, il s'avère que cette information est erronée, car il y a clairement eu confusion avec une autre association.

Breizh-Airsoft n'a jamais été inquiétée dans une quelconque affaire de racisme ou d'antisémitisme. Nous ne pouvons cautionner un tel acte, dans la mesure où notre loisir se base sur le respect d'autrui. Nous vous invitons à vous rendre sur notre site (**www.breizh-airsoft.com**) pour de plus amples informations.

Clément BONNAL président de Breizh Airsoft

"Hopala !" n° 18

Mon ami Michel Treguer dit dans son superbe dernier livre(*) qu'*"Hopala !"* est l'un des meilleurs magazines littéraires et culturels bretons" estimant, comme moi, qu'après des premiers numéros discutables il "a ensuite évolué vers des contenus plus substantiels".



La substance, bien riche, de ce numéro 18, est d'abord basque. En effet 32 pages, sur la centaine que compte cette livraison, sont consacrées au Pays basque, au nord comme au sud(**) avec une intéressante information de Didier Caraës sur la situation de la langue basque, l'eukara. Un bel article de Terexa Lekunberri sur cette "langue européenne non indo-européenne" précède plusieurs poèmes bilingues et une réflexion sur *Kanaldude*, une tentative de télévision associative située au Pays basque.

Mais cet ensemble de pages est précédé par une remarquable préface du directeur de la revue, Gérard Prémel, dont le texte devrait être cité en son entier. Dans l'Europe des régions qu'il souhaite, "conviviale, tolérante, plurielle et solidaire", la Bretagne historique, dit-il, "doit trouver sa place au même titre que toutes les régions". Il affirme : "Cette position est au principe même de notre existence et nous ne devons pas la laisser oblitérer par les fantasmes, dérives ou exactions de petits groupes pour qui l'*exclusion de l'autre* est le seul mode d'existence envisageable. Mais nous devons encore moins la laisser disqualifier par toute une vulgate du "politiquement correct" agitant le spectre du *communautarisme*. (...) Aujourd'hui, dans certains milieux politiques et médiatiques, quand "on" veut disloquer une communauté, "on" la déclare atteinte de *communautarisme*..."

D'autres signatures, et pas des moindres, dans ce numéro : Paul Ricoeur, Herve Bellec, Fañch Morvannou, Anne-Marie Kervern. Des poèmes aussi, de Gérard Le Gouic :

Le regard inconnu,
aussitôt aimé derrière la vitre,
il s'éteint à jamais
avec le train qui s'éloigne.
On ne le croisera plus,
mais on sait qu'il existe,
comme la terre de Baffin existe,
et les îles Salomon,
et le lac Xining,
et les gants roses de la taupe.

L'artiste invité dans ce numéro est François Dilasser, à l'univers si paradoxal et attirant.

R.L.

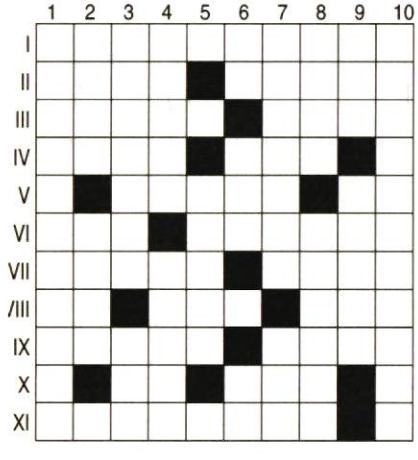
(*) Que nous présentons page 25.

(**) Une petite erreur d'"Hopala !" : *Euskadi* est le nom de l'ensemble des sept provinces qui constituent le Pays basque et non celui du Pays basque Sud, que l'on nomme *Hegoalde*.

"Hopala !" (10 € le numéro de près de 100 pages) est en vente par abonnement (Hopala ! MPT, place François Mitterrand, 29800 Landerneau). On le trouve aussi dans certaines librairies, par exemple en Ille-et-Vilaine, à Bécherel à la librairie Dazont ; à Rennes dans les librairies Alphagraf, Café-boutique Archipel, Le Chercheur d'art, Coop Breizh, Encre de Bretagne, Ici-Même, Planète Io, Le Failler, Skol an Emsav, Vagabondages et à Saint-Malo dans les librairies Le Môle et L'Odyssée et à la galerie Ombre et lumière.

Mots croisés n° 174

(Toutes les réponses sont en français)



HORIZONTALEMENT : I. Son bassin occupe le centre d'un département breton - II. République celte ; Objectif du prédateur - III. Vieux non ; Ce parti « de gauche « était très hostile à l'indépendance algérienne - IV. Qualificatif parfois donné à l'ancienne musique bretonne ; Etablissement universitaire dans le désordre - V. Conjonction de temps ; Le chiffre suivant - VI. Métal ; Fit venir le grain d'un cuir - VII. Les pêcheurs bretons l'utilisaient pour les flotteurs de leurs filets ; Des ayatollahs lui ont succédé en Iran mais la démocratie ne s'en est pas mieux portée - VIII. A la mode ; La Bretagne appartient à celui de l'Atlantique ; Gendre de Mahomet - IX. Cet ancien sport breton est souvent considéré comme un des ancêtres du football ; On s'y bat pour le pétrole - X. Initiales d'un auteur dont un livre est recensé dans ce numéro du PB ; Lieu de duel - XI. Souvent fatales.

VERTICALEMENT : 1. Fléau pour la Bretagne - 2. Un passé récent ; Précéda souvent la moquette - 3. Vol ; Premier mouvement breton - 4. Tapissé ; Langue bretonne - 5. Pointu - 6. Agence internationale ; Ancêtre de l'UMP à droite ; Lettre grecque - 7. Cannelle récemment abattue dans les Pyrénées en faisait partie ; Ce que l'on ressent à la mort de Cannelle - 8. Logement spacieux ; Nombreux au large de la Bretagne - 9. Trois romain ; Enfant français cité dans « Le chant du départ « (1780-1793) - 10. Age où l'on construisit des menhirs en Bretagne.

Ronan PAGAN

SOLUTION DU N° 173

Horizontalement : I. COMMUNISTE - II. OUESSANTIN - III. RENAN (Ernest) ; OETA - IV. NS (Notre Seigneur) ; EA (Etat algérien) ; TIR - V. OTAGES - VI. RR ; INONU (Ismet) - VII. ALCOOLISME - VIII. IO ; UNESCO - IX. LUMP - X. LIRES ; EPEE - XI. ESPRIT ; ETA.

Verticalement : 1. CORNOUAILLE - 2. OUEST ; LOUIS (1643-1715) - 3. MEN (Ministère de l'Education nationale) ; ARC ; MRP (Mouvement républicain populaire) - 4. MSA (Mutualité sociale agricole) ; GROUPER - 5. USNEE ; ON ; SI - 6. NA ; ASILES - 7. INO ; NIS - 8. STETHOSCOPE (Invention du docteur Laënnec) - 9. TITI ; NMO (Nom) ; ET - 10. ENARQUE ; REA.

Théâtre en breton



Strollad AR VRO PAGAN
présente
AL LABOUS WAR
AR PESKETOUR
(L'oiseau et le pêcheur)
Vendredi 5 janvier à
SAINT-POL-DE-LÉON (29)
à 14 h, version bretonne et
à 15 h 15 version française.
Organisateur : Acal.

●

PEZHIOÙ-C'HOARI NEVEZ
Dimanche 23 janvier à
LÉCHIAGAT (29)
à 15 h, salle des fêtes.
Organisateur : CLC - Guilvinec

❍

Dimanche 30 janvier à
PLOUVIEN (29)
à 15 h, salle polyvalente

❍

Dimanche 6 février à
TRÉGASTEL (22)
à 15 h. Org. Amzer nevez

Festoù-noz

Samedi 22 janvier
à QUIMPERLÉ (29)
Fest-noz du festival "An Taol Kurun"
à 21 h, avec Avel Dro, Korn Toul,
Dialoulezed, Jean-Claude Tréguier

●

Samedi 29 janvier
à GOSNÉ (35)
Repas musical, à 18 h 30
Fest-noz à 21 h
avec Deomp, Le four à Auguste,
les Lif'fredaines, etc.
Organisation : MAB
qui tient ce même jour son
assemblée générale
Renseignements : 02.99.66.37.56

❍

Samedi 5 février
au TRÉVOUX (29)
Fest-noz du festival "An Taol Kurun"
à 21 h, avec les frères Morvan,
Thomas Moisson, Habask
et Chapalain, etc.

Entrée : 5 €

Festival

18 janvier - 6 février
à QUIMPERLÉ (29)
Breizh hag a re yaouank
La Bretagne et les jeunes

TAOL KURUN

Taol-Kurun 2005 en chiffres :
- 4.500 festivaleurs
- 40 artistes professionnels et amateurs venus de toute la Bretagne
- 16 événements répartis sur dix jours dans douze communes
- cinéma : deux films et cours-métrages (documentaires et fictions suivies de débats avec leurs réalisateurs)
- 5 conteurs
- 1 troupe de théâtre
- 3 soirées cabaret, etc.

Tél. 02.98.71.74.94

PETITES ANNONCES

Nous avons une rubrique de petites annonces à tarif unique : 9 € (par chèque avec l'annonce). Pas plus de 8 lignes de texte.

● **Vends une collection complète de la revue ArMen**, dont les deux premières années reliées cuir. Faire offre au PB qui transmettra.

● **Jeune collectionneur de cartes postales** serait heureux que vous l'aidiez à compléter sa collection... de plus de 163 000 cartes ! Tout envoi sera reçu avec plaisir par Laurent Baillon, BP 90554, 22405 Lamballe cedex, tél. 02 96 50 05 55.

PEUPLE BRETON ADMINISTRATION

A notre local de Saint-Brieuc, Nadine assure le secrétariat du **Peuple breton** tous les jours du lundi au vendredi inclus, de 9 à 13 h et de 14 à 16 h.

Si vous avez besoin de précisions concernant les abonnements ou la vente en kiosque, envie de renseignements divers, n'hésitez pas à appeler au **02.96.61.54.11.**

Stages de breton

Au collège Diwan de Vannes

Du 22 janvier à 13 h 30 jusqu'au 23 janvier à 18 h (niveaux 1 à 4)

Possibilité de restauration et logement sur place. Prix du stage : de 35 € à 45 €, selon les options.

Contact : Association Trede Skolag Diwan.

Tél. 02.97.62.60.82

Buro@tredeskolaj.homelinux.net

●

skol an emsav

Du lundi 14 février au vendredi 18 février pour les niveaux 2 à 3

PREMIER STAGE DE FORMATION CONTINUE DE L'ANNÉE (35 h d'enseignement)

Méthode : "Brezhoneg Oulpan". Cette semaine ouverte à tous peut être prise en charge par les fonds de formation continue. La mise en place des dossiers peut être assez longue : ne tardez pas à vous inscrire !

Skol an Emsav, 25 rue Pierre Martin, 35000 RENNES
Tél. 02.99.38.75.83

●

Stumdi

Stumdi, l'organisme de formation en langue bretonne depuis 19 ans, vous propose :

Formation bilingue français-breton

Formation longue 6 mois (840 h)
Tous niveaux
du 31 janvier au 13 juillet 2005
LANDERNEAU (29) - PLOEMEUR (56)

Possibilités de prise en charge du coût pédagogique.

Stumdi, BP 311,
29413 LANDERNEAU cedex
Tél. 02.98.21.39.94

Lettre au maire de Vigneux-de-Bretagne

«C'est avec stupéfaction que je découvre, à la lecture de «Ouest-France» (...) l'affiche d'une exposition organisée par votre municipalité qui porte en titre «La libération des Pays de la Loire». Le texte qui l'accompagne enfonce le clou en précisant : «De juin 1944 à mai 1945, onze mois sont nécessaires pour libérer totalement la région des Pays de la Loire»...

Sait-on, à Vigneux, ce qu'est un anachronisme ? Oserais-je vous rappeler que la région des Pays de la Loire n'a été créée qu'en 1955, c'est-à-dire dix ans après sa soi-disant libération ?

En revanche, tous les historiens parlent bien de la libération de la Bretagne, car si cette province n'existe plus juridiquement depuis la Révolution, elle est alors toujours bien définie dans ses limites historiques par tous les Français.

Qui donc a eu l'idée saugrenue de regrouper l'histoire de la libération de cinq départements qui n'avaient à cette époque rien en commun avant la création d'une structure régionale conçue postérieurement par l'administration française ? On ne fait pas de l'histoire à rebours. Sinon, il ne reste plus qu'à débaptiser le nom de votre commune et l'appeler «Vigneux-des-Pays-de-la-Loire» (...).»

Jean Guiffan,
Agrégé d'histoire, Nantes

L'utilisation des enveloppes T

«Attention ! Contrairement à ce qui est écrit dans la question n° 15 (Peuple breton - Septembre 2004), l'affranchissement d'une lettre T n'est pas «déjà payé par l'expéditeur» (...).

Je déconseille vivement de mettre quelque message que ce soit dans ces enveloppes et de les expédier à leur destinataire. Car, avant de l'ouvrir, ce dernier doit s'acquitter de l'affranchissement. Et lorsqu'il ouvre cette enveloppe T, au lieu d'y trouver un chèque, une commande (...) il découvre un message de soutien à une cause... On peut imaginer que dans 99 % des cas, il l'a «mauvaise» de s'être fait gruger et, du coup, ce geste militant se retourne contre la cause défendue et, généralement, lui fait du tort (...).

La prudence doit s'imposer d'autant que dans notre société qui se judiciarise de plus en plus (à l'américaine), je ne serais pas étonné qu'une entreprise porte plainte contre les auteurs du message, si une adresse y est mentionnée. Il y a vingt-cinq ans, j'ai moi-même été sévèrement sanctionné par ma hiérarchie pour avoir utilisé ce même procédé comme action syndicale. Le destinataire des lettres T avait en effet porté plainte auprès de mon administration. Je vous écris donc en connaissance de... cause. Amicalement.»

Joël Luguern,
Issy-les-Moulineaux (92)

L'erreur à ne pas commettre

«Je lis, ici et là, (...) qu'il faut organiser un référendum sur la réunification [de la Bretagne]*, la victoire du oui allant de soi. Je reste perplexe et ceci pour plusieurs raisons.*

Il n'a pas été demandé aux Nantais leur avis quand la Bretagne a été amputée de la Loire-Inférieure. Si 75 % des Nantais sont pour la réunification, pourquoi si peu de monde aux manifestations ? Les sondages sont une chose, la réalité est tout autre. La plupart des scrutins n'attirent pas la majorité des électeurs ; cette consultation, si elle est organisée, n'attirera pas la foule, les Nantais étant plus concernés par leur travail ou leur famille, comme tout un chacun.

Comment sera posée la question si un référendum est organisé ? L'échec du référendum en Corse devrait donner à réfléchir. La Loire-Atlantique a toujours fait partie de la Bretagne. Pourquoi se poser des questions dans ce cas ?»

Marcel Le Goff,
Langonnet (56)

Un état d'esprit positif

«J'ai plusieurs fois eu envie de vous écrire, en désaccord avec (vos) positions qui me paraissaient sectaires (tendance à une diabolisation des individus qui s'opposent à vos idées : la dérive totalitaire est parfois au tournant...)

Comment peut-on, par ailleurs, s'opposer aux réformes de décentralisation, aux côtés des cohortes de l'Education nationale, dont le leitmotiv est «Pas de différences quel que soit l'endroit du territoire de la République», c'est-à-dire le déni total des idées de respect des identités et aussi de l'initiative locale.

Mais, c'est finalement dans un état d'esprit positif que je me réabonne ; j'espère que la présence de l'UDB au Conseil régional va vous permettre de changer concrètement les choses et vous aider à chasser des approches irréalistes, (car) sans issue. Faites pour le mieux, on compte sur vous.»

Michel Postic,
La Norville (91)

Soyons tolérants

[A propos de la lettre de Christian Pierre (PB de décembre)] *: «Je ne suis pas un adepte du «paintball», mais pratiquant, tant à titre professionnel que personnel, des activités de «reconstitution historique» où il arrive de faire usage de reproductions d'armes anciennes, il me semble utile de fournir quelques éléments de réflexion.*

Je comprends qu'à première vue, voir manier des objets semblables à des armes puisse choquer. Mais les images de violence armée, tant aux actualités télévisées qu'au cinéma, sont omniprésentes. On peut, bien sûr, le regretter et le condamner.

Cependant (...) si l'on détruisait toutes les œuvres ayant de près ou de loin un rapport avec un contexte militaire ou guerrier, ce seraient des pans entiers de la culture et de l'histoire qui disparaîtraient. Il n'est donc pas étonnant que, dans nos pays relativement privilégiés, le monde des loisirs voit se développer des activités dont l'apparence reflète ces références culturelles (...)

A chacun ses goûts. Soyons donc tolérants envers les loisirs des autres, tant qu'ils restent inoffensifs et que les participants refusent toute violence réelle.»

Patrice Méallier,
Saint-Malo (35)

Alain Cédelle qui assure notre rubrique «La Bretagne sur Internet» tient à préciser, à propos de cet échange de courrier entre nos lecteurs, que sa rubrique s'attache à donner une information sur tout ce qui peut concerner la Bretagne sur Internet, sans aucun a priori en ce qui concerne les sujets abordés.

Musiques de Celtie

AN AVEL - Craic... (Autoproduit - www.anavel.org)



An Avel - Le vent. Est-ce celui qui souffle en tourbillons de l'Irlande jusqu'à la Bretagne où s'est créé un orchestre à géométrie variable sous l'impulsion d'Eric Lavarec professeur de violon à l'école de musique de Douarnenez ?

Fondé en 2001 à partir d'un projet pédagogique, An Avel a compté jusqu'à plus de 150 musiciens en son sein avec une écrasante majorité de violons. Venus des cinq départements bretons, An Avel regroupe actuellement 25 musiciens de diverses écoles de musique dont l'âge s'échelonne de 16 à 40 ans : violons, violoncelles, contrebasse, mais aussi accordéon, flûte, clarinette, saxos, sans oublier harpes, guitares, percussions et batterie, et même un piano.

Formé à l'origine de musiciens issus du classique, An Avel s'est adjoint les services de musiciens traditionnels, ce qui a enrichi son répertoire de sonorités et d'influences diverses.

Au terme de trois ans d'existence et de tournées, et d'une somme colossale de travail, ils viennent de commettre un superbe album intitulé **Craic...**, un mot irlandais intraduisible en français qui évoque à la fois la fête, le plaisir et la chaude ambiance des pubs de la verte Érin. Onze morceaux puisés tour à tour dans le répertoire traditionnel breton - an dro, pach pi ou kas ha barh - ou irlandais - jigs, reels ou hornpipes.

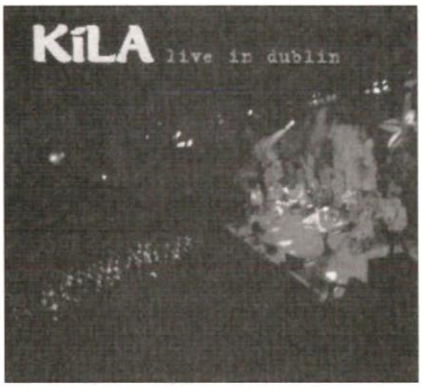
Toutefois, qualifier leur répertoire de traditionnel à la sauce classique serait pour le moins réducteur tant les influences des uns et des autres sont diverses et riches. Ainsi il n'est guère surprenant de déceler des incursions orientales sur leur pach pi ou un côté ouvertement latino sur le kas ha barh qui ouvre leur disque. Quelques plages somptueuses comme *En Terre Drôle* qui allie légèreté et précision. Et pour finir, une extraordinaire suite de reels jouée avec brio et dynamisme par un jeune prodige à l'alto.

A coup sûr une approche novatrice.

KILA - Live in Dublin. (Kila Records KRCD 010 - Distribution Keltia)

Toujours aussi déjantés, témoin le décor de fond de scène qui illustre la jaquette, revoici un an et demi après *Luna Park*, les membres de Kíla sur un nouvel opus, en public cette fois, enregistré à Dublin en partie à "Vicar Street" et en partie à l'"Olympia" (Eh ! oui ils ont ça là-bas aussi).

Onze de leurs meilleurs titres empruntés à chacun de leurs précédents albums : *Luna Park, Tóg É Go Bog É, Handels Fantasy* ou *Lemonade and Buns*. Figure bien entendu *Glanfaidh Mé* un de leurs tubes de près de 10 mn mais également *Seo Mo Leaba*. Les trois frères Ó Snodaigh sont là bien sûr avec leurs quatre petits camarades ainsi que quelques invités comme Zakir Hussain ou le quatuor à cordes *Ceathrar*.

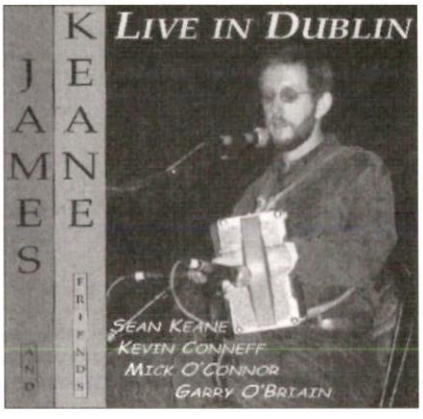


Multicolore et terriblement métissée leur musique est énergique et enthousiaste et l'on se prend parfois à rechercher la tradition irlandaise au milieu d'une telle débauche de percussions. Heureusement le uilleann pipes de Eoin Dillon est là pour nous rappeler que l'on est bien à Dublin. Pour Rónán Ó Snodaigh, parfois la transe n'est pas loin.

Un album à l'image de leurs concerts : un peu fou et survitaminé.

JAMES KEANE - Live in Dublin. (Lavalla Records LA 01 - www.jameskeane.com)

Dublinois émigré aux USA en 68, James Keane avait été dans les années 60, aux côtés de son frère le violoniste Seán Keane et du flûtiste Mick O'Connor, l'un des membres éminents du *Castle Céilí Band*, l'un des groupes les plus en vue dans l'Irlande de ces années-là. Trente ans et une dizaine d'albums plus tard, il était de retour dans sa ville natale pour une soirée mémorable avec quelques amis. C'est à l'automne 98 que James Keane avait programmé un concert au "Whelan's", célèbre salle de Dublin, en compagnie du guitariste Garry O'Briain. Mais l'occasion faisant le larron, il était rejoint sur scène par Kevin Conneff et Seán Keane des Chieftains ainsi que par Mick O'Connor. Presque par hasard James avait demandé à l'ingénieur du son d'enregistrer le concert pour en garder un souvenir et quelques années plus tard, ce qui ne devait n'être au départ qu'un duo avec G. O'Briain, est devenu l'album des retrouvailles avec ses anciens partenaires, un très bel album, le résumé en musique d'une soirée extraordinaire.



Tous les airs irlandais les plus populaires sont là, de *Farewell to Ireland* à *Toss the Feathers*, de *Paidin Ó Raifeartaigh* à *Rakish Paddy*, interprétés par la crème des musiciens traditionnels. Et même si le son n'est pas toujours au top, cassette oblige, aucune importance. Ainsi est restituée l'authenticité d'une vraiment belle soirée.

KADRIL & ALUMEA - La Paloma Negra. (Wild Boar Music WBM 21050 - L'autre Distribution)



Les Celtes ont essaimé un peu partout en Europe, aussi bien dans les temps reculés que plus récemment. Témoins de cela le groupe *Alumea* formé en 2001 de Galiciens émigrés à Bruxelles. D'autre part la musique traditionnelle étant très présente en Flandre, notamment à travers le groupe *Kadril*, groupe de folk-rock très populaire là-bas, il était presque évident que ces deux entités allaient se croiser un jour ou l'autre.

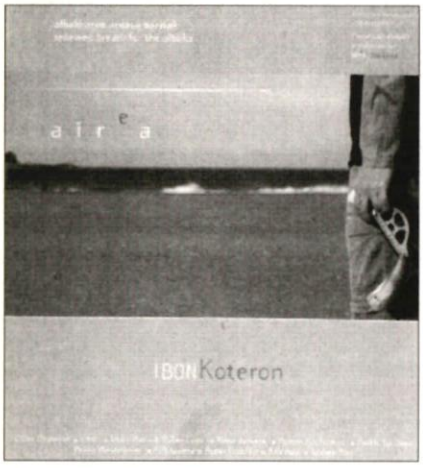
De leur rencontre naquit **La Paloma Negra**, ambitieux projet regroupant des chants et des musiques de Flandre et de Galice. Ces derniers, vieux de plusieurs siècles, proviennent de la tradition orale galicienne. *La Paloma Negra* était en fait le nom d'une auberge flamande installée dans les années 1530 sur le chemin de Compostelle. A coup sûr diversité et originalité sont les maîtres mots de ce projet qui voit la rencontre et la fusion d'une vingtaine de musiciens et chanteurs des deux communautés. Au côté très traditionnel des chants galiciens sont associés des éléments plus modernes apportés par les membres de Kadril. Ainsi la gaïta et la pandereta sont rejointes par la guitare, l'accordéon, la vielle, le violon ou la basse et la batterie. L'ensemble se retrouve sur ce double album qui rassemble le programme de leurs concerts, alternance de ballades et d'instrumentaux, mariant avec élégance chants et danses. Le résultat est à la fois brillant et audacieux et se laisse écouter avec intérêt.

Philippe COUSIN

Musiques du Pays basque

Le Peuple breton, en collaboration avec Radio Bro Gwened, vous propose régulièrement dans ses colonnes une rubrique consacrée à l'actualité musicale en Pays basque. L'importance de la production bretonne et les liens privilégiés qui nous unissent avec nos cousins celtes ont parfois une influence négative sur les programmations, souvent exclusivement interceltiques... Ainsi, les artistes basques se font malheureusement très rares sur les scènes bretonnes... Avis aux organisateurs ! Heureusement, il nous reste la discographie disponible chez les meilleurs disquaires ou par correspondance chez les éditeurs. Je vous suggère donc ici trois coups de cœur parmi les nouveautés de ces derniers mois.

Ilbon KOTERON - «airéa» - (KD646/Elkar 05 59 59 61 61)



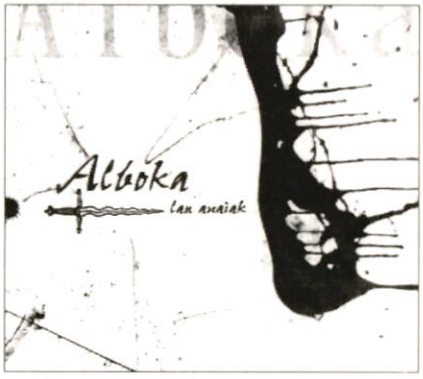
L'*alboka* est un des maillons sonores les plus importants du patrimoine culturel basque. Officiellement, l'instrument est une clarinette double. Pourtant à la simple vue de l'objet, on comprend qu'il s'agit là d'un instrument inclassable ; on ne peut plus rustique ! Deux cornes de vaches (une petite sert d'embouchure, l'autre, plus grande, fait office de pavillon de résonance) reliées par deux tuyaux munis d'un nombre de trous impair et du même nombre de languettes en rotin. On l'aura compris, dans le répertoire basque, l'*alboka* a une puissance comparable à celle de notre bombarde.

Avec la disparition des deux derniers grands *albokaris* de tradition Léon Bilbao (1916-1990) et Silvestre Elzkano dit «Txilibrin» (1913-2003), l'instrument aurait pu tomber dans l'oubli. Heureusement de jeunes musiciens tels Ibon Koteron assurent sa transmission et donc sa survie.

Toujours respectueux du style des anciens auxquels un hommage est rendu, cet album **«airéa»** est un véritable courant d'air qui nous fait traverser l'Europe depuis l'Arménie jusqu'en Galice, en passant par la Finlande, la Sardaigne ou la Corse... **«Airéa»** est un dialogue où l'*alboka* et la *txalaparta* (Le Peuple breton n° 455) invitent d'autres instruments traditionnels : vielle, *zanfona, duduk, launeddas, tsambouna*, diverses percussions ethniques... Ibon Koteron s'est entouré des meilleurs spécialistes de ces traditions : Gilles Chabenat, Roston Kuchichian, Heikki Surjanen, etc.). L'un des plus beaux «instruments» étant la voix, on sera surpris qu'Ibon n'ait pas fait appel à quelques-unes des nombreuses belles voix basques, mais cohérent avec sa démarche d'ouverture, il a invité – et on s'en réjouit – le trio vocal féminin corse Soledona, ainsi que les pétillantes galiciennes du groupe Faltriqueira (malheureusement quasi-inconnues en Bretagne).

Avec autant d'invités, on aurait pu craindre de tomber dans une «world music» lourde et indigeste, la réalisation et la production par l'accordéoniste Kepa Junkera (Le Peuple breton n° 481) nous assurent au contraire un album référence de la musique populaire contemporaine. On notera que le livret du CD, d'une qualité remarquable, nous offre toutes les clefs pour apprécier cet album indispensable pour les amateurs de musiques traditionnelles.

ALBOKA - «lau anaiak» - (KD673/Elkar 05 59 59 61 61)



L'*alboka* c'est le nom d'un instrument traditionnel mais c'est aussi le nom d'un groupe qui existe depuis 1994, en dix ans et plusieurs albums, sa composition s'est toujours articulée autour du duo Joxan Goikoetxea (accordéon) - Alan Griffin (instruments à vent). Duo surprenant, même si Alan l'Irlandais réside maintenant depuis de longues années au Pays basque.

«Lau anaiak» («Les quatre frères»), le quatrième opus d'*Alboka*, est né de la dualité et de la complémentarité de ses composants et s'appuie à la fois sur des adaptations de mélodies et chansons traditionnelles et sur des compositions en duo, chacun apportant ses influences et sa sensibilité. Treize morceaux très attrayants, six instrumentaux et sept thèmes chantés dont un par Benito Lertxundi, chanteur emblématique du Pays basque depuis trente ans. Quelques musiciens invités notamment pour les instruments à corde (mandoline, bouzouki) et les percussions donnent une coloration très folk à cet album sur lequel je n'émettrai qu'une réserve : Alain Griffin pratique de nombreux instruments indiqués de manière générique «instruments à vent» ; si la plupart sont facilement reconnaissables (*whistle, alboka*), on aimerait en savoir plus sur les flûtes et cornemuses...

Cette (petite) réserve faite, on notera l'originalité du livret où l'album est présenté comme une famille dont chaque enfant (donc chaque morceau) apporterait un caractère, une sensibilité, voire une origine différente... Et vous l'aurez compris, il s'agit d'une bien belle famille qu'on aura beaucoup de plaisir à inviter chez soi !

Jean BORDAXAR - «Aitzina» - (KD403/Kultulan 05 59 49 19 00)



«Doit-on se demander pourquoi une langue existe ? C'est elle qui est l'essence et la richesse d'un peuple et c'est à chaque élément de ce peuple, sans honte, de la faire vivre pour que lui aussi puisse vivre».

Cinq ans ont passé depuis l'enregistrement de son premier album (Le Peuple breton n° 436) et depuis, le souletin Jean Bordaxar n'a jamais cessé de chanter l'amitié, de rendre hommage à tous ceux qui œuvrent au maintien et à la transmission des traditions, ou de chanter l'amour tout simplement. Mais Jean Bordaxar ne perd pas de vue les difficultés de son pays : une montagne qui se dépeuple, une société qui change, le berger d'antan qui n'y trouve plus sa place, des institutions qui ne remplissent toujours pas leur rôle...

Ces dernières années avec ses amis (chanteurs et musiciens), Jean a beaucoup voyagé, notamment à la rencontre des Basques de la diaspora : Paris bien sûr, mais aussi les Etats-Unis. De ses périples, il a ramené quelques influences comme cette surprenante chanson country **«amerikanoa»**, mais ce nouvel album **«Aitzina»** sous-titré «Voix souletine» nous ramène irrésistiblement dans cette montagne basque où la qualité des voix transmet si bien l'émotion et l'authenticité : un pur moment de bonheur !

Alain HERVOCHON

Radio Bro-Gwened
92.6 - 97.3 - 101.7 fm

A noter sur Radio Bro-Gwened l'émission «Balade en Pays basque» entièrement consacrée à l'actualité musicale et chantée du Pays basque. Un samedi sur deux en alternance avec «Le p'tit jus» (musique irlandaise).

Sud Morbihan 97.3 - Nord Morbihan 101.7 ou sur internet : www.radio-bro-gwened.com

Questions
Réponses

Cette rubrique est d'un principe simple. Vous posez une question au journal. Nous ferons en sorte de vous répondre chaque mois. Vous écrivez assez nombreux à cette rubrique et nous ne pourrons vous donner toutes les réponses dans le mois qui suit la question. Certains devront attendre un peu. Merci de votre patience, si votre question n'est pas immédiatement « traitée »...

La rédaction du Peuple breton

Question 20

Il existe à Perros-Guirec une rue "de Trébuic". D'où vient ce nom ?

Réponse

La question n'est pas facile et nous avons dû attendre plusieurs mois et interroger les plus éminents spécialistes, pour arriver à vous proposer aujourd'hui une réponse.

Et encore, ces spécialistes consultés insistent-ils sur la nécessaire prudence dont on doit faire preuve en matière de toponymie... Le nom de Trébuic (prononcé Trubuic à Perros-Guirec) semble obscur : est-il un nom de personne ou un nom de lieu ? On ne sait trop. On note qu'il y a un autre Trubuic en Trégor, à Trégastel (22). Ce nom n'apparaît pas dans la nomenclature INSEE des noms de lieux, ni dans les anciens cadastres de Perros.

Peut-être vient-il du breton *treo*, en vieux-breton *treb* "village" (le sens de "trêve" est à écarter), ou du breton trégorrois *traou*, "vallée". Donc "rue du village (ou de la vallée) de Buic". Ce *–buic* correspond , quant à lui, au nom de personne *Buzic* ou *Beuzic*, dérivé du breton *buz* "victoire", en vieux-breton *bud*, dont le *z* a généralement disparu (voir à *Beuzec-Cap-Sizun* (29) où le premier élément se prononce Beuk.

La rue de Trébuic est par ailleurs à l'origine d'une jolie histoire qu'un des riveraines actuelles tient de son grand-père. Le chemin de Trébuic fut jadis pavé mais, peu fréquenté, il fut totalement envahi par l'herbe. Cette herbe abritait des quantités de pâquerettes, dont les corolles se détachaient si bien sur le vert entre les pavés que le grand père de notre riveraine disait (en breton, bien sûr) : "Mon Dieu, si c'étaient des pièces d'or, je serai riche !"

Question 21

Dans votre numéro de novembre, j'ai été intéressé par le drapeau de la Voïvodine, dont vous avez souligné la ressemblance avec le "gwenn-ha-du". A votre connaissance, existe-t-il d'autres similitudes dans le monde ? Et par ailleurs, le Birobidjan, dont vous parlez dans un article en breton de décembre, avait-il un drapeau ?

Réponse

Nous n'avons pas examiné tous les pavillons du monde !

Mais nous pouvons déjà vous parler de l'Etat de São Paulo, au Brésil, dont le drapeau n'est pas sans évoquer le drapeau breton : comme lui, il se compose de bandes horizontales noires et blanches (7 noires, 6 blanches). Mais les hermines du franc quartier du gwenn-ha-du sont remplacées par un rectangle rouge, à 4 étoiles d'or en coin, rectangle rouge qui porte en réserve circulaire blanche une carte bleue du Brésil. Le tout est du plus bel effet. Si le PB était en couleurs, vous auriez pu en juger...

Quant au Birobidjan, il avait en effet un drapeau "national". Principalement blanc, avec en son centre une bande horizontale aux couleurs du prisme de l'arc-en-ciel, à savoir de haut en bas : rouge, orange, jaune, vert, bleu, violet et mauve. Cette bande centrale occupe environ un quart de la hauteur du drapeau blanc. On pense, bien sûr, au mouvement gay qui a repris à son compte la symbolique des couleurs du prisme.

Résultats du jeu du PB de décembre

Les 10 gagnants des CD de notre jeu du mois dernier sont, par tirage au sort : Antonieta, de Loudéac (22) ; Evelyne, de Plouaret (22) ; Jean-Yves, de Guengat (29) ; Marie-Thérèse, du Pont-de-Buis (29) ; Maryse, de Quimper (29) ; Fulup, de Québriac (35) ; Alma, de Nantes (44) ; Gisèle, de Sucé-sur-Erdre (44) ; Jean-Jacques, de Séné (56) et Jean-Jacques, de Verneuil-sur-Seine (78). Nos félicitations à ces gagnants qui recevront, comme annoncé, très prochainement leur lot par voie postale.

Jeu du mois de janvier

GRATUIT !

Gagnez un livre

Ce mois-ci, le jeu du PB sera, sans doute, à nouveau un succès de participation. Car le nombre, malgré tout restreint, de nos joueurs, par rapport aux tirages commerciaux (ou payants !), fait que vous avez de bien plus fortes chances de gagner aux jeux du PB qu'ailleurs. Bonne chance donc en janvier.

Sont mis en jeu ce mois-ci **10 livres des éditions des Portes du Large.** Deux titres de qualité, salués en leur temps dans le PB. Tout d'abord, cinq exemplaires de ***La Bretagne au cœur du monde nouveau,*** de Jean Ollivro et Joseph Martray et cinq exemplaires de ***La Bretagne réunifiée, une région européenne ouverte sur le monde*** des mêmes auteurs. Vous pouvez nous préciser celui que vous préféreriez recevoir en cas de gain ; nous essayerons de vous donner satisfaction.

Comme d'habitude, vous jouez sur papier libre avec vos nom, prénom et adresse et ce jusqu'au 24 janvier inclus, date limite pour la réception de vos participations au tirage au sort. Une seule adresse à utiliser : **Le Peuple breton, BP 1, 29850 Gouesnou**. Nous publierons les prénoms des dix gagnants dans le prochain numéro.

Abonnez-vous au Peuple breton

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

.....

● Souscrit un abonnement ❑
un réabonnement ❑

– tarif normal : 30 €
– tarif de soutien : à partir de 33 €
– étranger par avion : 40 € et plus

à partir du n°..... inclus.

● Prélèvement automatique mensuel
❑ minimum : 3 €
❑ de soutien : 4 € - 5 € - 6 €
(Joindre un relevé d'identité bancaire)

● Les chômeurs et les étudiants peuvent bénéficier d'une réduction de 50 % sur justificatif.

● Ci-joint le règlement par :
❑ chèque postal
❑ chèque bancaire
❑ mandat-lettre
à l'ordre du "Peuple breton/Pobl Vreizh"

9 rue Pinot-Duclos, 22000 SAINT-BRIEUC - C.C.P. RENNES 2365-76 V

Selaouit

par Pierre Morvan

BAGAD ROÑSED-MOR LOKOAL MENDON : "Bloavezh Mat" (Label Productions, Coop Breizh)



Quoi de mieux, pour entamer une nouvelle année, gonflé à bloc, plein d'entrain et bardé de solides résolutions, que d'écouter à corps perdu un CD chargé d'énergie, au souffle ravageur, à l'enthousiasme communicatif… Un double CD, en fait, celui que le Bagad de Lokoal Mendon, l'un des meilleurs de Bretagne, dédie justement à Polig Monjarret et publie sous un titre plein d'à-propos, ***"Bloavezh Mat"***.

L'un des meilleurs, oui, même si, cet été, il ne s'est classé qu'en cinquième place au Championnat des Bagadoù, à Lorient, à l'issue d'un concours âprement disputé. Car les années se suivent mais ne se ressemblent pas. Lokoal Mendon, vainqueur en 2003, nous livre ici le répertoire qui l'a conduit, une fois de plus, à la victoire : la ***"Suite du Pays de Redon"***, enregistrée lors du concours de Brest, et ***"War an hent"***, joué lors de la finale lorientaise. Une démonstration époustouflante.

Le premier volume est quant à lui le fruit d'une collaboration féconde, d'un beau mariage, entre le bagad et l'ensemble de Trompettes de Paris, l'Eutépé. Un enregistrement auquel participe également Gilles Servat, pour une suite du Pays de Loudéac. Cette fois encore, comme le font d'ailleurs désormais tous les bagadoù, Lokoal Mendon ouvre en grand les portes et les fenêtres de la créativité et de l'imagination, aux quatre vents d'une Bretagne inspirée. Et si 2003 fut pour Lokoal une excellente année, ne doutons pas que 2005 le sera également… Bloavezh Mat !

BUGEL KOAR : "Nebaon !" (An Naer Produksion, An Naer 802)

Encore un mariage heureux ! Celui de la chanteuse Marthe Vassalo, que l'on croise au carrefour de multiples expériences musicales, et de l'accordéoniste Philippe Ollivier. Les petites touches subtiles, discrètes et en même temps bien présentes de l'instrument, accompagnent l'une des plus belles voix de Bretagne

STATUE

La musique bretonne lui doit beaucoup, sinon tout. Créée à son initiative il y a plus de cinquante ans, la BAS regroupe quelque 120 bagadoù et plus de 6 000 sonneurs – des chiffres en constante augmentation. Un creuset formidable, où sont passés une multitude de musiciens bretons…

Aujourd'hui, une association s'est constituée pour perpétuer son souvenir et rendre un hommage – ô combien mérité – au "Père des bagadoù", Polig Montjarret, en lui érigeant une statue, à Lorient, sur la place qui porte son nom. Une souscription a été lancée pour rassembler les fonds nécessaires. Contact : Les Amis de Polig Monjarret, tél. 02 97 64 12 76, e-mail : lesamisdepolig@tiscali.fr



et l'ensemble crée un univers attachant, envoûtant, fascinant…

Un univers bien sombre aussi… Quand l'Enfant de Cire ouvre son placard, beaucoup de fantômes et de chimères s'en échappent. La noyade des ***"Martoloded Kemper-Gwezenneg"*** pourtant embarqués sur un bateau neuf, la vie dangereuse de l'épouse du lanceur de couteaux avec ***"Ar c'hontilli"***, ou encore ***"An duadenn"***, ce nuage noir qui symbolise toutes nos craintes, toutes nos peurs, dites ou non-dites, l'ombre planante d'une menace immonde et obscure. Avec ***"Bez 'zo"***, Marthe Vassalo fustige encore *"toutes les droites extrêmes qui fort heureusement, en Bretagne, contaminent plus de piles de pont que de cœurs"…*

Et pourtant, au plus sombre de la nuit, même quand on sait *"ce que l'homme fait à l'homme"*, demeure une petite lueur d'espoir… C'est ***"Me 'mo"*** ou le bonheur réinventé, c'est ***"Lutig"***, qui nous fait dire avec Marthe, ***"Nebaon !"***. T'inquiète… Un grand et beau disque.

RUN : "Musique d'ici et d'ailleurs" Harpenciel, Coop Breizh, HPCL 102)



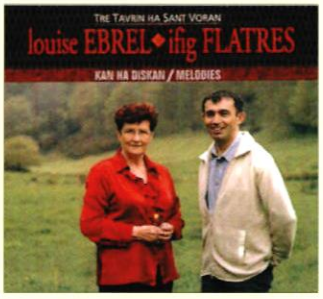
Formé de Myrdhin (harpe), Philippe Lefèvre (basse) et Gabriel Jégo (percussions), Run signe son apparition récente d'un CD aussi séduisant qu'agréable à écouter. Sous le titre, ***"Musique d'ici et d'ailleurs"***, se cache un jazz celtique de bon aloi, plus d'une heure de compositions signées de l'un ou l'autre des musiciens du trio. Si Myrdhin, le plus prolifique des trois, nous offre des titres fleurant bon la Bretagne – ***"War an hentoù gwervaen"***, ***"Distro Dahud"*** – ou la Celtie – ***"An Cailin Rùa"*** – les influences sont multiples mais toujours bien intégrées, toujours bien digérées. Et l'ensemble demeure très cohérent et fort réjouissant. Un seul regret : un livret un peu indigent. Un détail auquel remédiera sûrement le prochain album…

LA VOLUTE : "Descendez à Gaspé" (CO Le Label, L'Autre Distribution, CO 04/06)

La Volute, encore appelée *"fabrique de musique traditionnelle québécoise"*, nous invite, elle aussi au voyage "de la Gaspésie aux provinces maritimes du Canada, l'Acadie, Terre Neuve, la Nouvelle Ecosse…" Et c'est une belle virée musicale que nous proposent là Sylvain Fournier (chant), Pierre Sergent (contrebasse, basse), Philippe Le Gallou (guitare) et Pierrick Lemou (violon). Une superbe ***"Acadian's Waltz"***, une dynamique ***"Gigue coquette"*** qui vous remue les ripatons, une croquignolette histoire de croqueuse d'hommes, ***"Tortillez vous belle"***, une halte gastronomique à Gaspé… Un répertoire tonique et fortifiant, qui respire le bon air des grands espaces du Grand Nord. Du robuste, du solide, comme là-bas !



Louise EBREL - Ifig FLATRÈS : "Tre Tavrin ha Sant Voran" (Coop Breizh, CD 955)



Ce disque, proposé "en l'honneur de ceux qui ont su transmettre leur mémoire et leur langue", rassemble un répertoire d'airs à danser et de mélodies collectés en Centre Bretagne et en Pays Bigouden, "entre Treffrin et Sainte-Marine", où l'on reconnaît quelques-unes des chansons des sœurs Goadec.

Au chant, deux spécialistes réputés du kan ha diskan : Louise Ebrel, fille d'Eugénie, également connue pour avoir chanté avec Denez Prigent il y a quelques années. Et Ifig Flatrès, qui représente la nouvelle génération des voix bretonnes.

Pour les accompagner sur les mélodies, Pierrick Tardivel à la contrebasse et Philippe Gloaguen à la guitare savent créer un écrin "contemporain" d'une grande finesse et d'une grande sobriété. Pour "apporter l'esprit du temps". Utile et appréciable.


Armor·lux
Qualité et Tradition
crédit photo : Didier Truffaut